

Figures Médicales Tourangelles

LOUIS LÉGER

Nos Universités de Province renferment quelques jeunes professeurs que leurs travaux ont fait connaître à l'égal des plus brillants. Parmi eux nous devons citer notre compatriote Léger. Ses recherches sur les *Infiniment Petits* lui ont, en effet, acquis déjà une notoriété des plus méritées et pleine de promesses.

Louis Léger est né à Loches, le 7 septembre 1866. Son père, modeste instituteur primaire, esprit très observateur et versé en botanique, lui inculqua de bonne heure son goût pour les sciences.

Après avoir terminé ses études secondaires dans sa ville natale, il prit ses premières inscriptions à l'École de médecine et de pharmacie de Tours où il passa son premier examen; mais, entraîné par son vif penchant vers les sciences naturelles, il se fit inscrire à la Faculté de Poitiers, devint un des brillants élèves des professeurs Schneider et Contejean, ne tarda pas à obtenir son grade de licencié et soutint en Sorbonne, le 27 février 1892, sa thèse de doctorat ès-sciences naturelles.

Préparateur de zoologie (1892-93) à la Faculté des Sciences de Marseille, puis chef des travaux d'Histoire Naturelle à la même Faculté (1894), il fut un des collaborateurs du regretté professeur Marion, dont les recherches sur la faune Méditerranéenne et la flore Provençale, si riches en espèces rares, sont si justement appréciées. C'est dans les environs de Marseille, sur les montagnes des Maures, à la Sainte-Baume, dans le massif de la Nerthe, etc., que Léger recueillit les nombreux éléments de ses multiples travaux, et c'est également à Marseille qu'il continua ses études médicales et rédigea sa thèse, qui, à Montpellier, lui valut le prix Fontaine.

Le 15 février 1898, il fut nommé, à l'Université de Grenoble, comme chargé du cours de Zoologie de la Faculté des Sciences et titulaire de cette chaire le 5 juin 1902.

Léger entreprit ses *Recherches sur les Grégari-*

nes (1) dans le laboratoire de Zoologie de la Faculté des Sciences de Poitiers, sous la direction du professeur Aimé Schneider dont les travaux sur les Sporozoaires ont eu un si légitime retentissement. Il s'attacha à l'étude de la morphologie et de l'évolu-

tion de ces curieux parasites des Arthropodes et constata, tout d'abord, l'aire immense de dissémination de ce groupe zoologique. La quantité des espèces découvertes dans nos régions nous donne à penser l'infinie variété de celles qui vivent sous les autres climats. Il étudia avec soin leur appareil de fixation sur la muqueuse digestive de l'hôte et fit voir les formes si diverses qu'affecte l'*épimérite*, suivant les types. Enfin, se basant essentiellement sur les phases de l'évolution des Grégarines, et plus particulièrement sur leurs spores, il proposa une classification de ces animaux dont les travaux postérieurs ont montré le bien fondé. Dans cette classification il introduisit de nombreux genres nouveaux qu'il avait découverts, et, pour manifester sa reconnaissance envers le professeur Schneider, donna le nom de ce savant à l'un de ces genres: *Schneideria*, Grégarines dicysti-

dées à épimérite parfaitement différencié et qui comprennent deux espèces: *S. Mucronata* et *S. Coronata*.

Léger ne devait pas s'en tenir à ce premier travail sur les Grégarines. Il en poursuivit avec assiduité l'étude délicate et si complexe, et cela devait l'amener à poser des conclusions toutes nouvelles qui intéressent grandement la science biologique.

Il s'est attaché tout particulièrement à l'étude des *phénomènes sexuels* (2), qui, avant lui, n'avaient été qu'entrevis et expliqués fort incomplètement. Il

(1) Thèse de Paris, n° 738. 1 vol. in-8 de 184 pages et XXII planches. Toutes les planches de cette thèse ainsi que la plupart de celles des autres travaux de Léger ont été dessinées et lithographiées par Pautour.

(2) *Quelques types nouveaux de Dactylophorides*. 1899. *Nouvelles recherches sur les Polycystidées*. Ann. Fac. des sc. de Marseille. 1896. *Contribution à la connaissance des sporozoaires parasites des Echinodermes* Bull. sc. Fr. et Belg. 1897. — La



publia, en 1900, ses premiers résultats sur la reproduction des *Ophryocystis* qui présentent l'un des plus beaux, en même temps qu'un des très rares types d'isogamie que l'on connaisse dans le règne animal. En 1904 parut, dans *Archiv für Protistenkunde*, de Schaudinn, un important mémoire sur la reproduction sexuée chez les *Stylorhynchus*, qui fut alors si commenté et très élogieusement, dans lequel, le premier, il prouvait péremptoirement que la copulation, chez ces êtres, n'est pas isogame, mais au contraire nettement anisogame, s'effectuant au moyen d'éléments sexuels suffisamment différenciés pour qu'ils méritent respectivement les noms de spermatozoïde et d'œuf. Il suit pas à pas toutes les phases de la reproduction, étudie sur le vivant le processus sexué, la multiplication des noyaux et le stade de perlage, la phase de différenciation sexuelle, l'ovo- et la spermatogénèse, la fameuse mêlée sexuelle....., tout cela expliqué avec une minutie de détails et un luxe de dessins qui excluent toute discussion.

Ces découvertes soulèvent un problème nouveau : celui de la sexualité des Grégarines. Existe-t-il chez les Grégarines adultes, au moment de l'accouplement, des caractères sexuels secondaires appréciables à nos moyens d'investigation ? Cette différence sexuelle paraît exister chez *Pteroccephalus*, *Diplocystis*, et c'est sans doute un phénomène général chez toutes les Grégarines.

Le jeune professeur reprendra d'ailleurs ces idées dans l'important mémoire qu'il prépare sur les *Schizogrégarines des Trachéates* (1).

Tout dernièrement il a décrit une espèce nouvelle *Taeniocystis mira* (2). C'est une Grégarine nettement métamérique par suite de la segmentation de son cytoplasme, le noyau restant unique. Ce type cellulaire si curieux, jusqu'ici inconnu, a conduit l'auteur à développer les considérations suivantes, qui s'opposent nettement à bien des théories généralement admises.

« L'étude du *Taeniocystis* soulève l'importante et encore si obscure question de la métamérisation chez les Protozoaires. La métamérisation a été jusqu'ici étudiée à peu près exclusivement chez les Métazoaires et son interprétation a donné lieu, comme on le sait, à des vues contradictoires : les uns, avec E. Perrier, la considérant comme l'expression d'une constitution coloniale résultant de bourgeonnements ou de schizogonies incomplètes ou inachevées, c'est la théorie des colonies animales appuyée depuis par Brode (1898) à la suite de ses études sur la morphologie de *Derovaga* et adoptée par beaucoup d'auteurs ; les autres avec Yves Delage (1896) admettant qu'elle est simplement un trait d'organisation déterminé par des causes biomécaniques, ou le résultat d'actions morphogènes gouvernant la croissance. »

« Lorsqu'on considère un *Taeniocystis* adulte vivant, on ne peut se défendre de le comparer avec un métazoaire typiquement métamérisé. Aspect, couleur, forme, mouvements, segmentation, présence même d'une couronne de crochets fixateurs, tout concourt à donner à l'être, l'aspect d'un minuscule *Taenia*. La comparaison est, au fait, assez exacte si l'on ne considère que la morphologie externe de l'animal, mais l'étude cytologique montre que si tous les autres organes du corps cellulaire (cuticule, endoplasme et

corps de réserve) sont effectivement métamérisés, le noyau seul reste indivis, massif et cantonné dans une portion très localisée du corps. »

« Il s'agit donc là d'une métamérisation tout à fait indépendante de phénomènes métagénétiques et dont la seule cause doit être recherchée dans des actions morphogènes ainsi que je l'ai montré. Le *Taeniocystis*, de même que la *Gregarina annulata* de Greeff nous apparaissent ainsi comme des organismes métamérisés auxquels la théorie coloniale est inapplicable. »

« Ce n'est pas ici le lieu de rechercher dans quelle mesure ces considérations sont applicables aux Métazoaires, mais, pour ma part, à la suite de mes observations et des réflexions que me suggèrent cette étude, je crois avec Delage, Patten, etc., à l'unité individuelle essentielle des Métazoaires métamériques et je pense que chez ces êtres, comme chez les Protozoaires, la métamérisation n'est que le résultat d'actions bio-mécaniques et trophiques dont les causes, sans doute variées et multiples, restent à préciser. »

Les Coccidies constituent un groupe tout voisin des Grégarines et devaient aussi retenir l'attention de Léger, qui a apporté dans nos connaissances sur ces curieux animalcules de lumineux éclaircissements. L'étude sur les Coccidies, publiée en 1897, est comme l'introduction de l'important mémoire sur la classification des Coccidies (1898) (1). L'auteur décrit, tout d'abord, les nombreuses espèces nouvelles qu'il a découvertes, au cours de ses excursions en Provence, et qui appartiennent au groupe des Polysporocystées monozoïques. Cette quantité d'éléments nouveaux, étudiés avec une rigoureuse méthode, l'amènent à établir la systématique des Coccidies basée, comme celle des Grégarines, principalement d'après le nombre des sporocystes contenus dans les kystes durables, et, secondairement, d'après le nombre des sporozoïtes. Comme pour les Grégarines il voulut connaître les mystères de la reproduction de ces organismes et les découvrit avec une parfaite netteté chez le genre *Eimeria*, ce qui le conduisit à faire d'intéressantes comparaisons entre les différents groupes de protozoaires. Il s'est attaché aussi, avec un soin tout particulier, à rechercher l'habitat de chaque espèce et sa zone de dissémination. Il attirait en 1903 l'attention de l'Académie des Sciences sur un Sporozoaire parasite des Moutons, et montrait que *Nematopsis Schneideri* n'était d'aucun danger pour l'homme. C'était là une conclusion qui répondait à un problème important de l'hygiène alimentaire.

À côté des Coccidies, Léger place les Myxosporidies, dont il étudie, en 1903, la structure de la spore et auxquelles il rattache ces singuliers Actinomyxidies, jusqu'alors classés dans aucun groupe (2).

S'il a hésité à faire entrer dans sa classification des Coccidies l'importante tribu des Hémococcidies, il n'a cependant pas négligé l'étude des parasites du sang, mais s'est arrêté surtout aux Hémoflagellés (3). Il découvre un nouveau Flagellé parasite des Anophèles et crée ainsi le genre *Crithidia* (4). Il trouve d'autres Hémoflagellés chez les insectes piqueurs, notamment chez les Tabanides. Il démontre, con-

(1) Etude sur les Coccidies. Bull. Sc. de la Fr. et de la Belg. 1897. — Etude expérimentale sur les Coccidies. C. R. Ac. des Sc. 1897. — Essai de classification des Coccidies. Bull. du Muséum de Marseille. 1898. — Le cycle évolutif des Coccidies des Arthropodes. Soc. de Biologie. 1897. — Coccidie nouvelle des myriapodes. Ac. Sc. 1897. — Sur la morphologie et le développement des microgones des Coccidies. Ar. Zool. Exp. 1898. Présence des Microsporidies et des Coccidies chez les Mollusques. Soc. Biol. 1897.

(2) Ar. Fr. Av. Sciences. Congrès d'Angers. 1903. Soc. Biologie. 1904.

(3) Systématique des Monadines aciculées. Ac. Sciences. 1902. — Sur les Hémoflagellés du *Cobitis barbatula*. Soc. Biol. 1904. — Hémoflagellés de poissons d'eau douce. As. F. Av. S. Congrès de Grenoble. 1904.

(4) Les larves d'Anophèles et leurs parasites en Corse. A. F. Av. Sc. Congrès de Montauban. 1902.

reproduction sexuée chez les *Ophryocystis*. Soc. de Biologie 1900 — Les éléments sexuels et la fécondation chez les *Stylorhynchides*. Acad. des Sciences. 1901. — Note sur le développement..... chez le *stylorhynchus longicollis*. F. St. arch. Zool. exp. 1902 — Sur l'*Embla solieri*. C. R. Ass. av. Sc. Congrès d'Angers. 1903. — L. LÉGER et DUBOSQ. La reproduction sexuée chez *Pteroccephalus*. C. R. Acad. Sc. 1902 — Les Grégarines et l'*Uphelium intestinal* chez les Trachéates. Arch. de Parasit. 1902. — La reproduction sexuée chez *Pteroccephalus*. Arch. de Zool. Exp. 1903. — *Aggregata Vagans*, id. 1903.

(1) Sera publié dans Arch. für Protistenkunde.

(2) Etude sur *Taeniocystis mira*. Léger. Arch. für Prot. 1906. p. 307. — Un nouveau type cellulaire de Grégarine. Ac. Sciences. 1905

trairement à l'opinion de Laveran, que les Trypanoplasmes ne sont pas des Flagellés bipolaires (1).

En 1902, il fit paraître une note, courte mais incisive, et qui fit du bruit, à propos d'une thèse de doctorat en Sorbonne dans laquelle l'auteur disait avoir découvert des cils vibratils dans l'intestin des larves de Chironomes. C'était là un fait qui révolutionnait en quelque sorte les données admises en histologie générale. Il démontra que les prétendus cils vibratils n'étaient que de vulgaires parasites, des Spirochètes, extrêmement ténus et vivant en troupes serrées, fixés sur l'épithélium intestinal de la larve (2).

Le distingué professeur de Grenoble s'est ainsi spécialement occupé de l'étude du parasitisme de ces animaux inférieurs et n'a pas peu contribué à fixer nos connaissances sur ce grand fait biologique (3).

Depuis qu'il a été reconnu que la Malaria est le fait d'une Hémococcidie, *Plasmodium vivax*; qu'un Hémoflagellé, *Trypanosoma Gambiense*, est la cause de la Maladie du Sommeil; que l'Avarie est due à un Tréponème, etc., l'importance des Sporozoaires et des Protozoaires en général devient capitale en pathologie humaine. Pendant trop longtemps, les médecins, arrêtés à cette idée que chacun des fléaux qui affligent l'humanité est le résultat d'une bactérie, d'un bacille, ont voulu trouver dans ces seuls groupes, si mal déterminés au point de vue naturel, l'agent de toutes les affections épidémiques et contagieuses. Combien a-t-on décrit de microbes de la Rougeole, de la Scarlatine...! Les éclatantes et toutes récentes découvertes de naturalistes comme Manson, Grassi, Castellani, Schaudinn, Léger ont montré tous les inconvénients de cette manière de voir trop exclusive. On a compris que beaucoup d'autres groupes zoologiques très différents des bacilles: Amibes, Ciliés, Flagellés, Sporozoaires, pouvaient également être les agents de bien des affections; on a appris en même temps par quelles phases très complexes s'opérait la migration de ces parasites et les modalités si diverses de la contamination. Et ainsi, on a été conduit à une conception plus exacte de la pathogénie des maladies épidémiques et de leur prophylaxie, qui a permis de réaliser déjà en médecine de si rapides progrès.

Nommé, en 1901, directeur du laboratoire de Pisciculture fondé par l'Université de Grenoble, Léger donna à cet établissement une orientation pratique et scientifique.

Après avoir fait l'énumération des poissons des torrents du Grésivaudan et des lacs Alpains (4), il s'attacha à établir la valeur nutritive des divers cours d'eau de la région (5), de façon à déterminer, aussi exactement que possible, pour chacun d'eux, leur *capacité biogénique*, et montra que celle-ci

dépendait non seulement de l'eau en elle-même, mais de la nature et de l'orientation des rives, de la flore riveraine surtout.

Il entreprit une série d'études sur l'action nocive des produits de déversement industriel dans les cours d'eau (1), lesquels portent trop souvent de graves préjudices à l'économie piscicole.

Il installa un laboratoire spécial pour la production de nombreux alevins de Salmonides de diverses sortes (Truite indigène, Truite arc-en-ciel, Saumon de fontaine) qui sont répartis annuellement dans les eaux du pays et dont le rendement est méthodiquement suivi selon la nature de ces eaux, leur altitude, etc., en vue de déterminer pour chaque cours d'eau les espèces de meilleur rendement (2).

Ses travaux les plus intéressants sont certainement ceux qui se rattachent à l'ichthyopathologie et plus particulièrement aux maladies parasitaires des poissons. Il décrit de nouvelles Myxosporidies parasites de la Truite et de la Tanche (3); signale l'action néfaste des Argules pour les Salmonides (4); fait connaître des Trypanoplasmes du sang des Cyprinides (5); constate la présence d'Opalines parasites de l'intestin des Box (6) etc., etc.

En ces contrées alpines la pisciculture a aussi une portée sociale. Les populations qui vivent misérablement dans des masures délabrées, luttant journellement contre l'âpreté du climat, la difficulté du terrain, arrachant avec peine une maigre provende à une pauvre nature, pourraient, en effet, trouver dans les torrents voisins des ressources alimentaires très appréciables. Malheureusement les poissons, autrefois si communs, semblent avoir déserté ces régions. Il serait donc d'une immense utilité de s'occuper du repeuplement de ces eaux si propices et si abondantes du Dauphiné. Léger croit qu'il serait encore possible d'en retirer un sérieux profit pour les rudes paysans des hautes vallées, mais seulement à la condition d'effectuer un repeuplement *méthodique et raisonné*. Le savant directeur du laboratoire poursuit, du reste, avec ténacité, cette œuvre sociale et a déjà contribué, dans une large part, au repoissonnement d'un certain nombre de lacs et de cours d'eau.

Sa thèse de doctorat en Médecine (7) (1895), solutionne un problème biologique qui jusqu'alors avait été fort négligé. La *sénilité* a été considérée jusqu'à nos jours comme un état morbide et l'unanimité des auteurs a fait du vieillard un malade. Léger s'élève contre cette conception erronée. En s'appuyant sur l'anatomie et l'histologie, il étudie les *artères séniles normales*; c'était aborder la question par son côté le plus intéressant, puisqu'on a voulu faire de l'artérite la *lésion* essentielle de la sénilité.

« L'auteur, partant de cette idée que la sénilité doit être envisagée comme une simple phase de la vie, phase de décroissance

(1) *Phylogénie des Trypanosomes*. Soc. Biol. 1904. — *Structure et affinité des Trypanoplasmes*. Ac. Sc. 1904.

(2) *Bactéries parasites de l'intestin des larves de Chironome*. Ac. Sciences. 1902.

(3) En dehors de ces études sur le parasitisme des animaux inférieurs, Léger s'est occupé aussi des parasites végétaux. En 1905, il faisait une communication à l'Académie des Sciences pour donner les résultats de ses recherches sur *Arandinnella Capitata*, parasite du tube digestif de *Paguristes oculatus*; il proposait, à cette occasion, la création d'un groupe nouveau de Protophytes: les *Eccorinides*, très répandus chez les Arthropodes de diverses classes, terrestres ou aquatiques, assez voisins des *Amœbidium*.

(4) *Poissons et Pisciculture dans le Grésivaudan*. Grenoble, 1904.

(5) *La valeur nutritive des torrents des Alpes*. Ann. Univ. Grenoble, 1905.

(1) *Action nocive... par certains produits de déversements industriels*. Grenoble, 1905.

(2) *Le Saumon de fontaine*. As. F. Av. Sc. Cong. Grenoble, 1904.

(3) *Myxosporidies nouvelles parasites des poissons*. Ann. Univ. Gr. 1906. — *Sur une nouvelle maladie myxosporidienne de la Truite*. Ac. des Sc. 1906. — *Sur la structure de la paroi sporale des Myxosporidies*. Ac. des Sc. 1906. — *Deux nouvelles Myxosporidies*. A. F. Av. Sc. congrès de Cherbourg, 1905.

(4) *Argules et Salmonides*. Ann. Univ. Gr. 1906.

(5) *Sur la morphologie du Trypanoplasma des Vairons*. Ac. Sc. 1904.

(6) *Arch. Zool. Exp.*, 1904.

(7) *Contribution à l'Étude des artères séniles normales*. Thèse de Montpellier. 1895, n° 50. 1 vol. de 98 pages, avec 2 planches.

comme l'enfance est une phase d'accroissement, et l'âge adulte une période d'état, cherche dans la seule évolution histique, une explication biologique de la sénescence. »

« La sénescence sera la période pendant laquelle les éléments hautement différenciés, mais doués d'une faible énergie vitale, verront leur coefficient de résistance s'affaiblir progressivement, tandis que les éléments moins différenciés continueront leur mouvement vital avec la même intensité, au point de se substituer aux premiers dans des proportions variables suivant l'âge. Le tissu conjonctif représentant l'élément le moins différencié, on le verra prendre une prédominance marquée et constituer une caractéristique primordiale de l'état sénile. Il en résultera, dans l'organisme, des changements de texture dans lesquels l'élément conjonctif prend une importance d'autant plus grande que l'involution sénile est plus avancée. C'est cette modification que le Dr Boy-Teissier a appelée la *Xérose*, cherchant à éviter par ce mot toute confusion avec le terme *Sclérose* jusqu'ici appliqué aux productions conjonctives d'ordre pathologique. »

La conclusion de ce travail montre très nettement la distinction qu'il convient d'établir entre l'*Artério-Sclérose* et la *Xérose*; c'est un fait maintenant acquis à la science et qui a une importance de tout premier ordre en clinique.

« L'hypergénèse conjonctive, dans le système artériel du vieillard normal, présente ainsi tous les caractères d'une modification évolutionnelle et non pas d'un processus pathologique. Nous sommes donc autorisé à dire qu'elle relève en somme du processus de *Xérose*, comme le montrent sa généralisation, sa répartition et sa genèse, et nous pensons qu'il y a lieu de désigner sous le nom d'*Artério-Xérose*, la manifestation de la *Xérose* sur le système artériel, manifestation évolutionnelle, normale, inéluctable, qui s'oppose à l'*Artério-Sclérose*, manifestation pathologique, anormale,

contingente et qui est loin d'être la règle au moins dans les sénilités moyennes. Tandis qu'on peut définir l'artério-sclérose par les caractères connus des hyperplasies connectives résultant des processus inflammatoires ou irritatifs, noyaux embryonnaires, productions fibreuses irrégulières et désorganisantes; localisation en certains points malades, les autres étant intacts, l'artério-xérose, au contraire, se spécifie bien nettement : 1° Par sa généralisation à la totalité de l'arbre artériel; 2° Son uniformité de répartition; 3° Son absence de toutes traces d'inflammation; 4° Son innocuité vis-à-vis des tissus voisins qui ne sont jamais modifiés, ni désorganisés comme dans la sclérose. »

Comme on peut le voir par cette notice bien succincte, qui montre l'éclectisme de son esprit et l'originalité de ses vues, Léger a touché à bien des points de la Biologie et de l'Anatomie générales, et toujours a poussé leur analyse aussi loin que ses moyens d'investigation le lui ont permis.

Il serait prématuré de porter un jugement d'ensemble sur cet œuvre considérable.

L'éminent professeur de l'Université de Grenoble est précisément arrivé à cet âge où tout homme de science donne une forme définitive aux recherches persévérantes disséminées dans les notes écrites au jour le jour des découvertes, et synthétise en des formules précises les idées maîtresses qui sont le fruit des longues réflexions du laboratoire.

L'avenir nous dira l'importance de ses travaux qui ont enrichi la Zoologie de plusieurs chapitres parmi les plus intéressants.

LES STIGMATES DE CRIMINALITÉ

L'École de Lombroso et l'École de Le Double

Une polémique très intéressante vient de s'engager, dans le journal « La Dépêche », entre les deux éminents anthropologistes, les professeurs Lombroso et Le Double, au sujet des *stigmates de criminalité*. « La Dépêche » avait publié dans le mois de juillet divers articles, dans lesquels la *théorie du criminel-né* était exposée et acceptée par des écrivains de valeur. Le professeur Le Double, invité à donner son opinion, écrivit le 3 août une longue lettre au directeur du journal pour défendre la doctrine de l'École anatomique de Tours; cette lettre fut publiée dans le numéro du 16 août.

« A plusieurs reprises, j'ai vu dans la *Dépêche* des articles où il est affirmé catégoriquement que les criminels se reconnaissent à des stigmates physiques. Depuis plus d'un quart de siècle je m'élève contre cette assertion basée sur les déclarations de Lombroso et de ses élèves et il est curieux de constater qu'au moment où, grâce à mes efforts persistants, les théories lombrosiennes commencent à être mises en doute partout, même en Italie, elles trouvent toujours, en Touraine et dans les départements limitrophes, des adeptes convaincus ».

Et le savant anatomiste renvoyait à ses deux importants *Traité des variations osseuses* et en citait les conclusions. Il prouvait péremptoirement que dans un même groupe ethnique les variations des os du crâne ne sont pas plus fréquentes chez les délinquants que chez les non délinquants, et chez les déments que chez les individus sains d'esprit. Il démontrait ensuite que les variations signalées comme fréquentes chez les criminels se rencontrent aussi bien chez les savants, les littérateurs, les poètes, etc., et il citait de nombreux exemples. Abordant la question du

prognatisme et de l'augmentation de poids de la mandibule, il montrait que cette disposition ne rappelle aucune disposition zoologique et il concluait en disant qu'il faut se garder d'établir des rapports entre les instincts et les dispositions craniofaciales et cérébrales : « De tout cela il est donc bien difficile sinon impossible de conclure à des relations quelconques entre les caractères physiques et les actes moraux ou autres et la question reste ouverte. »

Cet article ayant été communiqué au professeur Lombroso, celui-ci y répondit par la lettre suivante adressée à M. Fabrix et insérée dans « La Dépêche » du 29 août :

« J'ai déjà répondu — il y a quelques mois — dans la *Revue scientifique* aux mêmes objections et le docteur Le Double n'a pas répondu.

« 1. — L'objection que les anomalies que j'ai citées dans les criminels se trouvent dans les génies est précisément la confirmation de ma théorie qui veut que génie et criminalité soient deux branches divergentes du même tronc : « épilepsie et dégénération. Que ces anomalies soient dans les génies, c'est la preuve qu'elles ont pour cause la dégénération. C'est pourquoi on doit les rencontrer aussi chez les criminels.

« 2. — Il n'est pas exact, ce qu'affirme M. Le Double, qu'on ne trouve pas plus fréquemment chez les criminels que chez les êtres normaux l'*Inflammation chronique* du cerveau et des méninges.

« Depuis bien des années j'ai prouvé, dans l'*Homme criminel*, que cette inflammation s'y trouve dans la proportion de cinquante pour cent !

« Et cela pour les criminels en général. Car pour les crimi-

« nels-nés, je l'y ai toujours trouvée, soit dans la proportion de cent pour cent ! »

« 3. — Si la mâchoire inférieure se trouve hypertrophiée dans les criminels et les sauvages et dans les races très anciennes, cela prouve que c'est là un caractère atavique. »

« Mais le pire des sourds est celui qui ne veut point entendre. »

« Si vous voulez bien traduire pour la *Dépêche* cette réponse, vous me ferez plaisir. »

« Votre, etc., »

« Signé : LOMBROSO. »

« Mondovi, 18 août 1906. »

Le professeur Le Double répliqua par une longue lettre, datée du 30 août, dans laquelle s'attaquant aux principaux arguments de l'École criminaliste italienne, il leur opposait le fruit des nombreuses recherches entreprises à l'École de Tours, appuyées par les statistiques des principaux anatomistes des universités d'Europe et d'Amérique.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

C'est seulement à l'instant, en lisant le numéro de la *Dépêche* du 29 août courant que j'apprends que M. le professeur Lombroso m'a fait, par l'intermédiaire de la *Revue scientifique*, le grand honneur de m'adresser, il y a quelques mois, une lettre. Mais pour n'avoir pas eu plus tôt connaissance de cette lettre, je n'en ai pas moins, — ce que M. Lombroso me semble ignorer, de son côté, — publié, au commencement de mai dernier, dans cette même revue (n° 18, pp. 548-556 et n° 19, pp. 552, 584), les conclusions de mon *Traité des variations des os de la face de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, où, comme dans mes autres traités concernant ces variations anatomiques humaines, il est question incidemment des doctrines lombrosiennes, ayant trait aux rapports qui existeraient entre les variations anatomiques humaines, le crime et la folie.

Dans les quelques mots qu'il vous fait parvenir, l'illustre anthropologiste-criminaliste italien assure, monsieur le rédacteur, qu'il a noté « une inflammation chronique du cerveau et de ses membranes dans la proportion de 50 p. 100 des criminels. » Il a été favorisé car, pour ma part, il n'en était ainsi, je le répète, que sur 1 sur 22. Cinq décapités, voleurs et assassins dont le professeur Debierre, de Lille, a eu l'occasion de faire l'autopsie, ne présentaient ni altération des membranes du cerveau, ni altération de l'écorce cérébrale. Voici, du reste, ce qu'a écrit (1) il y a cinq ans, cet anatomiste : « J'ai étudié à ce sujet les circonvolutions cérébrales de près de 800 hémisphères cérébraux, dont 116 m'appartiennent en propre, les autres provenant des collections de Giacomini, Chiarugi, Valenti, Mingazzini, Flesch, Benedikt, etc. La plupart de ces hémisphères appartiennent à des sujets sains d'esprit, morts dans les hôpitaux; les autres viennent d'aliénés et de criminels. Eh bien, qu'on se donne la peine de parcourir les variétés que j'ai établies et l'on se convaincra que toutes les anomalies que l'on a rencontrées sur les cerveaux des criminels, depuis le lobe frontal à quatre étages, jusqu'à la calotte occipitale *simienne*, ont été retrouvées sur le cerveau des aliénés et des honnêtes gens. »

« Aucune de ces anomalies n'est donc caractéristique et il n'y a pas, au point de vue morphologique, de cerveau criminel. »

« On ne peut dans l'état actuel de la science, a écrit également Féré (2), médecin de la Salpêtrière, établir aucune relation entre une anomalie cérébrale et la criminalité et la folie. »

Il me serait facile de multiplier ces citations, car la manière de voir de MM. Debierre et Féré à ce propos — la mienne — a été partagée par le professeur Marey, membre de l'Institut, le

préfacer de mon *Traité des variations du système musculaire de l'homme*, le professeur Sanson, de l'Institut agronomique; Clémence Royer, l'illustre savante française et est partagé encore par le professeur Lacassagne, de l'Université de Lyon; le professeur Manouvrier, de l'École d'anthropologie de Paris; le professeur Th. Dwight, de l'Université de Harvard (Amérique), etc., etc.

Tout récemment, un jeune avocat tourangeau, M^e Sabourin, a soutenu, dans sa thèse de doctorat en droit (1) et en me faisant l'honneur de citer mes travaux, que les théories lombrosiennes du crime sont erronées. Il y a un an, un de mes anciens élèves, le docteur Louis Dubreuil-Chambardel (2) a également, dans sa thèse de doctorat en médecine, couronnée par la Faculté de médecine de Paris, attaqué ces théories.

Au vrai, dans le cas présent, et en ce qui concerne le cerveau, le problème se réduit en définitive à ceci : Dans les malformations de l'écorce cérébrale que l'on a signalées chez les délinquants, y en a-t-il une qui soit caractéristique du cerveau de cette catégorie de sujets ? Ou encore, trouve-t-on chez eux une association de caractères qui fasse du cerveau de ces hommes une exception, une variété cérébrale qu'on ne rencontre que chez eux ? Eh bien, non.

J'arrive au second paragraphe de la lettre du savant professeur de l'Université de Turin. M. Lombroso pense que l'augmentation du poids et du volume de la mandibule des scélérats « constitue un caractère atavique ». Telle n'est pas, je suis forcé de le répéter, mon opinion. On donne chez l'homme, comme je l'ai établi, le nom de variation atavique, théromorphique ou d'héritage, à la reproduction chez lui d'une disposition normale pendant sa vie foetale et chez les animaux, principalement chez ses plus proches voisins zoologiques, les *anthropoïdes*. Or, la mâchoire inférieure, lourde et massive des assassins, ne reproduit pas fidèlement le mode de conformation de la mandibule d'aucun autre *mammifère*; elle n'est rien autre chose que « le type grossier » de la mandibule humaine normale. Il y a, au surplus, bien des gens d'une honnêteté scrupuleuse qui ont un maxillaire inférieur énorme et bien des malfaiteurs qui ont une mandibule légère et fine.

« Le pire sourd, conclut M. Lombroso, en terminant sa lettre, est celui qui ne veut pas entendre. » Entendre, c'est bien; être persuadé, après avoir entendu, est mieux. J'ai lu tout ce que l'illustre chef de l'École italienne qui porte son nom, a écrit sur la fossette vermienne, petite cavité creusée dans l'écaïlle de l'os temporal, au-dessus du trou occipital, et qui pour lui est un des stigmates anatomiques essentiels de la criminalité, et je demeure incrédule.

Dans l'article « crâne » de l'*Enciclopedia medica italiana* (1878), M. Lombroso dit qu'il a rencontré cette fossette :

En Italie : chez 23 p. 100 des délinquants, 20 p. 100 des épileptiques, 16 p. 100 des monomaniques, un peu plus rarement chez les crétins et les microcéphales, chez 14 p. 100 des aliénés, chez 4, 5 p. 100 des individus non criminels et sains d'esprit.

En Amérique : chez 40 p. 100 des Aymaras.

Dans *l'Homme criminel* (p. 170), M. Lombroso avance que cette fossette se montre chez 13 p. 100 des assassins, 23 p. 100 des voleurs, 40 p. 100 des prostituées, et 85 p. 100 des empoisonneuses. Dans le même ouvrage, il indique aussi qu'elle existe chez 16 p. 100 des criminels italiens et seulement chez 3, 4, p. 100 des criminelles italiennes.

Elle est, d'après lui, commune dans la race juive, et coïncide chez 60 p. 100 des sujets, quelle que soit la race, avec une hypertrophie du lobe moyen du cervelet, etc., etc.

Enfin, en 1883, à l'occasion de la discussion sur les criminels qui a eu lieu à la Société d'anthropologie de Paris, M. Lombroso a adressé la lettre suivante au président de cette société :

« Les nombreuses études que j'ai faites sur les criminels ont éveillé mon attention sur une anomalie qui leur est toute particulière et qui, jusqu'ici, a été trop peu remarquée : c'est

(1) Albert Sabourin : *La fixation judiciaire de la peine*. Thèse de Poitiers, 1906. *La Gazette médicale du Centre* a publié (juin 1906) le chapitre de cet ouvrage où se trouve exposée la doctrine de Lombroso.

(2) Louis Dubreuil-Chambardel. *L'artère poplitée et ses branches terminales*. Thèse de Paris, 1905.

(1) Debierre, in *Vanherseeke* th. doct. Lille, 1891.

(2) Féré, *Dégénérescence et Criminalité*, 251.

l'existence d'une fossette occipitale interne, dans la proportion de 16 p. 100 chez les criminels et de 5 p. 100 chez les hommes non criminels.

« Chez les fous elle serait selon nos observations et celles du professeur Bomidt, qui s'est livré sur ce sujet à de sérieuses recherches, de 10 à 12 p. 100, fait qui confirme le lien du crime et de la folie. Grâce aux courtoises communications de Strobel, Sergi, Tenchini, Canestrini, Calori, Giacomini et Virchow, j'ai pu rechercher l'extension de cette curieuse anomalie dans les différentes races humaines et en dresser le tableau :

RACES	NOMBRE		Proportion pour 100
	d'observations	de cas avec fossettes	
Préhistoriques.	7	1	14
Egyptiens.	84	6	
Etrusques.	34	5	10
Cypriotes.	8	2	
Nègres.	16	1	6,2
Papuas, etc.	252	3	41
Mongols.	10	0	0
Européens.	2.000	100	5
Américains.	46	12	26
Aymaras.	10	4	40

« On voit par ce tableau que le nom de fossette aymarienne que j'ai donné à cette anomalie n'est pas usurpé. Elle est d'ailleurs très fréquente dans le reste de l'Amérique.

« L'importance de cette coïncidence de proportions de l'anomalie entre les Anciens, les criminels, les fous et certaines races à demi-sauvages, me semble très grande, car elle ajoute un argument de plus à l'opinion qui ne voit dans les prétendus indices de dégénérescence autre chose que l'atavisme.

« La fréquence de cette anomalie en Amérique, coïncidant dans les mêmes proportions avec celle de l'os des Incas, démontrerait : 1° que si la race américaine n'est pas autochtone, sa dérivation des races jaunes (moins sujettes qu'elle à l'anomalie) date d'une époque incalculable ; 2° que les anomalies ne paraissent pas toujours être en parallèle avec la sauvagerie de la race (1) ».

Je dirai de suite au professeur Lombroso que c'est beaucoup s'avancer que de prétendre que la fossette cérébelleuse moyenne doit être appelée *fossette aymarienne* parce qu'il l'a rencontrée sur 4 crânes d'Aymaras sur 10. Frank Russel (2) qui a recherché sur 1.240 crânes américains anciens et modernes, parmi lesquels figuraient 437 crânes d'anciens Péruviens exhumés à Aucan, à Carma, etc., cette dépression, ne l'a pas observée, tant s'en faut, aussi souvent que le grand anthropologiste italien. Je reproduis la statistique de Frank Russel :

Sujets	Nombre de crânes examinés.	Proportion centésimale.
Esquimaux	49	10,2
Nouvelle-Angleterre	50	6
Floride	47	8,5
Ohio et Tennessee	425	3,7
Nouveau-Mexique	21	0
Californie	158	3,8
Divers	55	1,8
Mexique	47	6,4
Amérique du Sud	803	4,1
Pérou (ancien)	437	5,9
Total : 1.240		4,8

Mérite-t-elle davantage d'être considérée comme un stigmate anatomique de la criminalité ? Les faits vont se charger encore de répondre.

Marimo, Tamassia, Ottolenghi et Roncoroni, Ardu, Corre, Romiti, Morselli, Mingazzini, Bergonzoli, Zoja, Tenchini, Verdelli, Bizzozero, Foà, Calori, Tizzoni, Amadei, Paoli, Congnet et Bono, Frigerio, etc., etc., s'accordent avec M. Lombroso, j'en conviens volontiers, pour affirmer que la fossette cérébelleuse moyenne est moins commune chez les sujets normaux que chez les autres, et surtout chez les délinquants.

Mais cette manière de voir est loin d'être acceptée par tous.

(1) Lombroso, *Bullet. d. l. Soc. d'anthrop. de Paris*, t. VI, p. 40, Paris, 1883.

(2) Frank Russel, *American Naturalist*, Boston, 1900.

En Italie même, elle a été combattue par Verga (1) et Giovanardi (2). En 1889, au congrès d'anthropologie de Paris, le professeur Benedikt (3), de Vienne, l'a critiquée en des termes d'une ironie mordante et déclaré formellement que la fossette cérébelleuse moyenne n'est pas une tare caractéristique des criminels. Dans la triple série d'assassins, guillotins en Belgique (36), qu'ils ont étudiés, Heger et Dallemagne (4) ont noté une seule fois l'existence de ladite fossette.

« Quoi qu'en pense l'École italienne, a remarqué mon ancien collègue d'internat des hôpitaux de Paris, Féré (5), la fossette vermiennne s'observe aussi bien chez les sujets normaux que chez les criminels... C'est un caractère de peu de valeur ; à la Salpêtrière où les vieillards ne sont admis qu'à condition d'avoir un casier judiciaire absolument net, je l'ai trouvée bien prononcée 12 fois sur 80. »

Le professeur Debierre (6) a observé ladite excavation 14 fois sur 406 crânes de criminels, soit chez 3,4 p. 100 et 4 fois sur 141 crânes de sujets normaux, soit chez 2,8 p. 100, 41 crânes de sujets non criminels, déposés à l'Institut anatomique de la Faculté de médecine de Lille, et provenant en grande partie — plus de la moitié — des asiles d'aliénés d'Armentières et Lourmel, la lui ont montrée 4 fois et 23 crânes d'aliénés, 3 fois. « La fossette cérébelleuse moyenne n'est donc pas, conclut le professeur Debierre, comme le veut l'École lombrosienne, un stigmate anatomique presque caractéristique du crâne des bandits. »

Cette cavité fait défaut sur les 8 crânes de criminels de droit commun et les 2 crânes de Decouas et Ardouin, guillotins à Tours, que possède le musée de notre Ecole de médecine.

Sur les crânes des assassins, Esposito et Tegami, exécutés à Aix et étudiés par mon collègue de Marseille, le professeur Fallot, ainsi que sur celui du voleur assassin Baillet, décapité à Douai en 1891, sur ceux de Claye (28 ans) et Degroote, guillotins à Hammont (Nord) en 1893, sur celui de Vannieuwenhove (21 ans) décapité à Lille, en 1894, etc., cette dépression fait défaut.

Qu'importe que l'agile voleur calabrais Villela (7) ait eu une belle fossette vermiennne, si cette fossette se rencontre chez les plus honnêtes gens du monde !

Qu'importe que le parricide Vallet ait eu à la fois un os épactal, un os astérique et une fossette vermiennne, puisque le même ensemble et un ensemble encore plus complexe de variations crâniennes se rencontrent chez nombre d'épileptiques, de fous ou de gens sensés !

Qu'importe que le professeur Lombroso soutienne que le crâne de l'Ange de l'assassinat, de Charlotte Corday, appartient à son « type crânien de criminel », parce qu'il est assez petit (d'un cubage de 1.360 centimètres cubes), orthognathe, cryptozyge et dolichocéphale (8) (indice 77,5) et qu'il présente un front peu élevé, une voûte platycéphale (9), des os wormiens ptériques, des sutures peu compliquées et une suture sagittale, asymétrique sur la suture coronale, un vestige de l'apophyse jugulaire et une fossette cérébelleuse moyenne très développée, etc. Si le type lombrosien du criminel doit se retrouver quelque part, cela doit être assurément sur l'assassin de profession. Or, Charlotte Corday est peut-être une illuminée, une impulsive, mais elle n'a à coup sûr aucun des traits psychiques du criminel d'habitude.

Voilà pour la valeur de la fossette vermiennne, le stigmate

(1) Verga, *Arch. p. l'anthrop. e. l. etn.*, 1872, et *Ric. sperim.*, anno II, fasc. II.

(2) Giovanardi, *La Spallanzani*, 1875.

(3) Benedikt, *Arch. de l'anthrop. crimin.*, t. IX, p. 555, Paris, 1889 et *Arch. de psychiatria*, 1880.

(4) Heger et Dallemagne, *Ann. de l'Université de Bruxelles*, 1881.

(5) Féré, *Dégénérescence et criminalité*, p. 73, 1888 et traité élémentaire d'anat. du syst. nerveux, 2^e édit., p. 242, Paris, 1891.

(6) Debierre, *Le crâne des criminels*, pp. 128-129.

(7) La fossette vermiennne de Villela, suspecté de brigandage et trois fois condamné pour vol, mesurait au dire de mon regretté ami, le professeur Zoja, de l'Université de Pavie, 34 millimètres de longueur, 33 millimètres de largeur et 11 millimètres de profondeur.

(8) Allongé d'avant en arrière, à mâchoires peu saillantes et à pommettes effacées.

(9) Surbaissée.

anatomique essentiel du criminel-né, d'après M. Lombroso. Voyons maintenant ce qu'il faut penser de la manière dont se produit selon le même savant également, cette empreinte.

Le cervelet appartient par son origine au cerveau postérieur ou cerveau pénultième (quatrième vésicule cérébrale), dont la base devient la protubérance et les parties latérales les pédoncules cérébelleux supérieurs et la voûte du cervelet : la cavité de la vésicule sera la partie supérieure du quatrième ventricule. La voûte prend donc un accroissement colossal. C'est d'abord sa partie médiane qui s'épaissit pour former le lobe médian du cervelet et plus tard ses parties latérales pour constituer les hémisphères cérébelleux. De même chez les *Vertébrés* le lobe médian du cervelet existe seul chez les *non-mammifères* : les lobes latéraux ou hémisphères du cervelet n'apparaissent nettement que chez les *mammifères* et plus on remonte dans l'échelle zoologique et plus on voit ces lobes prendre de l'importance : ils finissent par l'emporter comme volume sur le lobe médian, provoquant un développement considérable de la protubérance annulaire, qui est leur prolongement central.

L'homme est caractérisé entre tous par la petitesse relative de son lobe médian, lobe cependant primordial et fondamental de l'organe, comme l'a fait remarquer Gall, et par l'énorme prépondérance de ses hémisphères cérébelleux que relie la puissante commissure de la protubérance annulaire. Ce lobe médian est constitué par le vermis (1) supérieur — qu'on me pardonne ces détails arides, ils sont indispensables.

— Quelquefois le vermis supérieur a la forme d'un grand triangle allongé dont la base regarde en avant et dont les bords antéro-postérieurs sont limités par des fissures latérales. Le professeur Lombroso a insisté sur la fréquence de ce mode de conformation chez les bandits et les faibles d'esprit. Il a remarqué, de plus, que chez les criminels on rencontrait, avec une fréquence quatre fois plus grande que chez les sujets sains, un vermis inférieur hypertrophié occupant une fossette cérébelleuse moyenne; disposition qui rappelle le cervelet moyen des *Rongeurs* et celui de l'homme du 3^e au 4^e mois de la vie fœtale.

« Je puis l'affirmer avec d'autant plus de force, assure le grand savant italien, que j'ai noté avec Foà, Calori, Romiti et Tenchini sur 107 cadavres la coïncidence de l'une et l'autre anomalie (fossette occipitale moyenne et vermis hypertrophié) dans la proportion de 60 p. 100. » D'organe de l'instinct sexuel, comme dans la théorie de Gall, le cervelet est devenu, dans la théorie lombrosienne, l'organe de l'instinct brutal et impulsif. D'où son développement chez les malfaiteurs.

La poussée du vermis hypertrophié sur l'os suffit seule, selon Albrecht, pour expliquer l'apparition de la fossette cérébelleuse moyenné chez l'homme. A cette cause MM. Lombroso et Romiti en ajoutent néanmoins une autre, l'absence ou le développement rudimentaire de l'osselet, dit osselet de Kerkring, qui comble en bas la lacune qui subsiste jusqu'à la fin du 3^e mois de la vie fœtale, en arrière du trou occipital, entre les deux branches terminales de bifurcation de la crête occipitale interne.

L'assertion de MM. Lombroso et Romiti à ce propos semble, *a priori*, d'accord avec les faits. Il n'en est rien cependant. Comment la concilier, en effet, avec l'observation qu'a publiée dans la *Rivista sperimentale*, en 1891, Rossi, sous le titre : « Un cas de manque du lobe médian du cervelet avec présence de la fossette occipitale médiane ? » Il s'agit, dans ce cas, d'une idiote, âgée de 31 ans, chez laquelle le lobe moyen du cervelet faisait défaut et qui possédait une grande dépression cérébelleuse moyenne. Avant Rossi, Verga et Giovanardi avaient déjà objecté, du reste, au professeur Lombroso que, de son aveu même, le vermis et l'excavation crânienne, qu'il considère comme l'anomalie la plus caractéristique et certainement la plus atavistique de la criminalité, ne coexistent pas chez 40 p. 100 des sujets.

Je m'arrête... Je craindrais, d'une part, d'encombrer les colonnes de la *Dépêche* qui ne me refusera pas, je l'espère, sa gracieuse hospitalité puisque ce n'est pas moi qui ai ouvert ce débat et ce journal n'est pas, d'autre part, une Revue scientifique où une question de ce genre, si intéressante soit-elle,

puisse se discuter longuement. Pourquoi insisterai-je, au surplus ? *Ab uno disce omnes*. Si le stigmatisme anatomique du criminel-né, regardé comme capital par l'école lombrosienne, prête autant matière à controverse, que doit-on penser des autres?...

Que le malfaiteur ait le nez de travers, les oreilles mal ourlées et en anse; qu'il ait la mâchoire massive, les zygomés écartés, les saillies sourcilières surplombantes et le front fuyant, les orbites très grandes et très distantes; qu'il soit asymétrique de la tête et du visage; qu'il ait l'œil hagard, faux, sinistre, les lèvres minces et la barbe rare, que plus que tout autre, il ait des formes suspectes, des particularités exceptionnelles, des déficiences attribuables, sans doute, à un trouble de développement du crâne, des traits pathologiques ou tératologiques, il n'en reste pas moins avéré qu'à l'heure qu'il est, il est impossible d'établir une relation de cause à effet entre une variation ou une anomalie crânienne ou cérébrale et la criminalité. L'étude anatomique d'un individu, si je m'en tiens aux cinq volumes grand in-8 que j'ai déjà publiés sur les variations anatomiques humaines et qui sont devenus classiques dans tous les pays et ont été récompensés par l'académie des sciences, l'académie de médecine, les sociétés d'anatomie, de biologie et d'anthropologie de Paris, l'étude anatomique d'un individu, dis-je, est encore impuissante à décider s'il a été, s'il est ou s'il sera un scélérat. Que M. le professeur Lombroso dont personne plus que moi n'admire le puissant génie et la science profonde, prouve définitivement le contraire et l'humanité aura contracté envers lui une dette d'éternelle reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. LEDOUBLE

Tours, le 30 août 1906.

Cette brillante profession de foi, qui résume si clairement la doctrine de l'École de Tours sur les stigmates de criminalité, met bien en évidence la faiblesse des théories italiennes. Nous pensons que le professeur Lombroso ne voudra pas laisser sans réponse l'argumentation du professeur Le Double. Nous nous ferons un plaisir de publier cette réponse qui exposera sans doute le programme actuel de l'*Anthropologie criminelle italienne*.

L. D. C.

TRADITIONS POPULAIRES

de la

TOURAINÉ MÉRIDIONALE

(ARRONDISSEMENT DE LOCHES)

(par M. JACQUES ROUGÉ (Ligueil))

Introduction (1)

A l'heure où les croyances, les coutumes et les dires se modifient ou disparaissent dans tous les pays, il est intéressant de rechercher, dans une partie de la Basse Touraine, ce qui nous reste des mœurs d'autrefois. Voici le moment de faire cette étude. Bientôt, peut-être, aucune trace du passé ne subsistera dans l'esprit des paysans. Toutefois, la génération qui nous précède est suffisamment

(1) Nous sommes heureux de publier dans la « *Gazette Médicale du Centre* » l'enquête si judicieuse que M. Jacques Rougé vient de faire dans la Touraine méridionale sur les *Traditions populaires*. Les pratiques et les superstitions médicales en occupent la majeure partie. C'est là une contribution très précieuse à l'étude de cette *médecine*

(1) En forme de ver.

« traditionniste », pour que nous allions demander aux vieux du pays, aux gens du Bas Terroir tourangeau (1) quelques légendes, contes et pratiques (2), souvenirs d'antan.

QUELQUES SAINTS GUÉRISSEURS

Dans les cantons de Preuilly, Ligueil, le Grand-Pressigny et Sainte-Maure, il existe des saints guérisseurs. De loin, on leur accomplit des « voyages », on écrit aux desservants des églises renommées dans lesquelles on fait dire des évangiles par procuration. Chaque saint se spécialise dans la guérison ou la prévention d'une ou de deux maladies. Quelques-uns opèrent cependant sur des infirmités semblables. Il est rare que les sanctuaires, gîtes de deux saints aux identiques puissances, soient très proches l'un de l'autre. Plus heureux que les médecins modernes, les saints du Bas Terroir tourangeau n'ont point de concurrents.

A Ligueil, saint Laurent guérit le mal portant vulgairement son nom. Sauvée de la profanation, une partie des reliques de ce saint, à Ligueil, en 1794, suivant un dire traditionnel, fut enlevée au chef de St Laurent » Ce reliquaire que forgea St Eloi, dit une légende locale, aurait été donné par Dagobert au chapitre Saint-Martin de Tours. Le doyen du chapitre, baron de Ligueil, la plus haute dignité concédée aux chanoines de St Martin, déposa ce reliquaire et son précieux contenu dans l'église St Laurent de Ligueil, ajoute la même tradition. Cette église, édifiée en 404 ou 441 d'après quelques historiens tourangeaux, fut désaffectée, le 25 septembre 1793 et nationalement vendue, à la fin de cette année, pour 85 livres. On vendit les pierres du clocher, le 14 thermidor an II. Le reliquaire en argent doré était populairement appelé: « Le chef de monsieur St Laurent, » ainsi que le chef de « monsieur St Louis », il fut, mais vide, adressé, sous la Révolution, au district de Loches.

A Civray-sur-Esves, un saint qui « n'est plus dans l'église », possède une vertu curative fort curieuse: on lui conduit les enfants en bas-âge ou bien on les lui voue afin qu'ils se « lâchent », c'est-à-dire afin qu'ils marchent rapidement, sans avoir recours à la lisière.

Saint Martin, le grand thaumaturge, est prié à la Chapelle-Blanche, spécialement pour guérir les boiteux et empêcher les enfants nouveau-nés d'avoir cette infirmité. On se rend à Épeigné-les-Bois (canton de Bléré) pour faire

populaire qui a été entreprise déjà, pour le Morvan par le Dr Bidault (Thèse de Paris) 1899, pour le Poitou par les D^{rs} Tiffaud (Thèse de Paris 1899) et Kauffmann (Thèse de Paris 19 juillet 1906), pour la Normandie par le Dr Guiton (Thèse de Paris 1904), et pour la Touraine par le Dr Darmezin (Thèse de Bordeaux 1904). L'étude comparative des documents réunis dans ces différents travaux permettra de mieux connaître l'origine et la signification de bien des usages locaux relatifs à la médecine.

N. D. L. R.

(1) Le Bas Terroir tourangeau, dont nous nous occupons, comprend dans l'arrondissement de Loches: les cantons de la Haye-Descartes, Preuilly, le Grand-Pressigny, Ligueil, et une partie de ceux de Loches et Montrésor.

(2) Il est impossible d'indiquer ici toutes les croyances ou pratiques traditionnelles, nous ne citerons que les moins oubliées et celles qui, en 1905, étaient encore en vigueur dans la partie de la Touraine méridionale qui nous occupe.

dire un évangile contre la teigne de lait. On fait « dire son voyage » à Ballan, près Tours, à sainte Rose. Elle guérit du mal portant son nom. A Bossée, dans l'église, il existe un saint invoqué par les bas-tourangeaux pour empêcher les enfants de « mégauter », c'est-à-dire pour empêcher les enfants de prendre le sein d'une femme enceinte. A Esves-le-Moutier, on dit des évangiles contre la peur et à Ferrière-sur-Beaulieu, contre les convulsions et le mal de saint Gui.

A Lésigny (Vienne), chaque année, le 29 juin, il se fait l'ostention de la châsse de « Sainte Néomaye ». Cette sainte est invoquée contre les convulsions et les maux de tête.

A Barrou, saint Rémi guérit la colique; saint Sylvain, à Méré, fait disparaître les furoncles; saint Méline, un saint breton, duquel les reliques sont à Preuilly, est invoqué dans la région, contre les convulsions, les maladies des enfants et des femmes. A Ciran-la-Latte, on invoque saint Mamert pour obtenir la guérison des petits enfants (1).

La célèbre reine Radégonde est souvent implorée par les bas-tourangeaux; ils vont à Poitiers, en pèlerinage, vénérer les reliques de la grande sainte. Ces reliques sont au monastère Sainte-Croix. Suivant un dire, les femmes infécondes, passant sous le tombeau, dans la basilique Ste Radégonde, à Poitiers, enfantent dans l'année. L'un des saints duquel le culte est le plus intéressant au point de vue traditionniste, est appelé communément « St Palâtre (2) ». Il est l'hôte antique de la curieuse église qui, au Louroux, pointe sa flèche entre de hauts peupliers et cache ses murs à l'abri d'une seigneurie, devenue ferme. « St Palâtre » est invoqué par les agriculteurs bas-tourangeaux pour que « les p'tits moniaux y n' mangent point à c't'heu, nos grains. » Chaque année, de nombreuses offrandes sont portées à « St Palâtre », dans cette intention. Toutefois, parmi les saints du bas-terroir tourangeau, aucun n'est plus mystérieusement prié que le saint de la Foucaudière. Sa protection est un auxiliaire précieux pour faciliter les accouchements. Afin que les enfants ne soient pas « violets » en pleurant et n'aient point de convulsions, on lui adresse des demandes nombreuses. Il guérit aussi toutes les maladies de la peau. Ce saint n'est autre que le célèbre St Antoine-le-Grand, l'un des premiers ermites vivant dans les « Laures » de la Thébaïde. L'origine du culte de St Antoine remonte, dans la Basse-Touraine et le Chatelleraudais, à l'apparition de la peste noire et du « mal des Ardents. » Lors, comme il n'y avait plus à la Maison-Dieu » de Châtellerault, une seule personne en état de soigner les malades, un seigneur de l'endroit donna une partie de son fief de la Foucardière à la confrérie des Antonins. Cette confrérie, formée d'abord de laïcs, puis accaparée par les ordres religieux, se fonda en Dauphiné. Elle avait pour but de soigner les gens atteints du « feu de St Antoine » « Mal des ardents ou feu sacré ». Un culte très grand est encore rendu au saint de la Foucaudière (à St-Sauveur-la-Foucaudière, arrondissement de Châtellerault, Vienne).

Si le bas-tourangeau fait rarement le voyage, il envoie souvent un remplaçant ou bien, il adresse son offrande au

(1) L. DUBREUIL-CHAMBARDEL - *Ciran-la-Latte*, page 14 et *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1904. Tome XLIII, page 146.

(2) J'ignore son vrai nom.

saint de la Foucaudière. On faisait, autrefois, et, en grande pompe, à Saint-Sauveur, l'ostention d'un bras de « Monsieur St Antoine », relique qui se trouvait dans l'église du lieu.

VOYAGES, PRATIQUES ET FORMULES GUÉRISSENTES.

La question des voyages et des offrandes à faire à tel ou tel saint se pose parfois dans les familles campagnardes. Un enfant peut être atteint des maux de plusieurs saints ; parfois aussi, un voyage et des offrandes ne donnent pas le résultat espéré. Alors, pour savoir de quel saint un enfant non transportable est « taré » on envoie à une personne indiquée « en secret » une mèche des cheveux de l'enfant malade. Le devin ou la devineresse procèdent ainsi : dans un baquet plein d'eau on place plusieurs petits morceaux de linge coupés en carré. Si l'un des morceaux tombe au fond du baquet, l'enfant est taré d'un saint, s'il en est tombé deux ou trois, l'enfant est taré de deux ou trois. Mais, souvent, le petit malade souffre de trois saints et le devin ne trouve pas le troisième, « ce qui peut empêcher la guérison. » Après cet examen, les parents doivent s'engager à faire dire un évangile et à donner 5 sous à chaque saint découvert ; ils font promesse, soit de mener leurs enfants, soit de faire accomplir le voyage (1) par procuration aussitôt que le malade sera guéri, aux endroits où sont vénérés les saints qui « tarèrent » l'enfant. En attendant le déplacement des parents de l'enfant ou de son remplaçant, la monnaie devant former l'offrande est mise en dehors de la maison, au-dessus de la porte généralement, pour bien montrer, ainsi, que cette monnaie est réservée au saint.

Chez les bas-tourangeaux, entièrement traditionnistes, parmi 50 dires, on raconte le fait suivant : un père de famille croyant perdre son enfant, un jour, mit au plus vite une petite somme d'argent au dehors de sa maison, au-dessus de sa porte. Il franchit, à pied, plusieurs lieues, sans boire, sans manger « afin de faire dire un évangile au saint dont son enfant avait le mal ». Dès qu'il fut arrivé sur le territoire de la commune, dans laquelle se trouvait la statue du saint, l'enfant éprouva un mieux réel. La mère avait constaté l'amélioration survenue, à l'heure observée et indiquée par le père lorsqu'il était au terme du voyage, près du saint.

Dans le bas-terroir tourangeau les saints ne sont pas seuls à guérir. On demande aux livres et à ceux qui savent y lire des formules et des pratiques guérissantes.

Dans quelques fermes, borderies et métairies, on rencontre une brochure intitulée : *Le manuel de charité. Pharmacopée ou recueil de remèdes*, livre de recettes primitives ou baroques, imprimé à Tours, chez Jules Bousrez, en 1866, et vendu à la librairie Mamour, à Ligueil. Cette librairie n'existe plus, et la plaquette est très rare. On remarque, dans ce livre, la recette du « vin de chute, qui préserve de graves accidents ». La voici :

« Prenez une pinte de bon vin blanc, ajoutez-y une pleine

(1) Parfois, lorsque le sanctuaire d'un saint est trop lointain, les « croyants acheminent le voyage », c.-à.-d. qu'ils font une partie de la route et laissent leurs offrandes aux pieds d'une croix située sur le chemin conduisant vers le saint. »

« main de fiente de poule, la plus nouvelle, la plus belle et la plus pyramidale, avec une forte cuillerée de sel. Laissez infuser le tout dans un pot pendant 24 heures, en remuant la mixtion deux ou trois fois. Après l'avoir laissée reposer environ 18 heures, vous passerez ensuite ce remède, au clair, dans un linge. On en prend un verre à jeun et l'on ne mange que deux heures après. Il est indispensable de continuer ce remède, jusqu'à ce que le vulnérable soit consommé.

On trouve aussi, parmi les nombreuses recettes de ce manuel, le moyen indiqué pour supprimer la stérilité des femmes !!! Voici la formule copiée textuellement :

« Mêlez, à poids égal, de la poudre de corne de cerf avec du fiel de vache ; que la femme porte ce mélange lorsque son mari la verra et elle deviendra mère. Si une femme mange 3 jours de suite, le ventre et les rognons de lièvre, elle concevra si son mari a des relations avec elle !!! »

A côté de ces bizarres et très enfantines recettes, le paysan tourangeau possède parfois dans sa rustique bibliothèque, entre un almanach et un catalogue de graines, le recueil mystérieux dont le titre est : « Le médecin des pauvres ou recueil de prières ou oraisons précieuses contre le mal de dent, les coupures, les rhumatismes, les fièvres, la teigne, les coliques, les brûlures, le mauvais esprit. »

On trouve dans cette plaquette de 20 pages :

- 1° Oraison, pour toutes sortes de brûlures, à St Laurent.
- 2° — pour les épines et « échures » et pour le bourbillon, clous et furoncles (à Jésus couronné d'épines).
- 3° La prière pour arrêter la rage de dents, pour guérir un mal de tête, un mal d'oreille, à Ste Apolline.
- 4° Oraison pour mal d'aventure, à St Bonaventure.
- 5° — pour le mal d'yeux, à St Jean.
- 6° — contre le choléra, la suette, la scarlatine, la vérole.... etc.
- 7° A la vraie Croix.
- 8° Contre la maladie des pommes de terre. (On la prononcera avec ferveur en plantant au milieu du champ une croix de coudrier, qu'on aura fait bénir le dimanche qui précédera l'ensemencement, à St Agricole et à St Fiacre).
- 9° Oraison pour la femme qui est en mal d'enfant afin d'obtenir prompt et heureuse délivrance.
- 10° Oraison contre les écoulements, humeurs froides, mauvaises humeurs, scrofule.
- 11° Oraison à St Hubert contre les bêtes enragées, scorpions, basilics et autres animaux venimeux.
- 12° Oraison aux deux Genevièves, pour obtenir que tous les troupeaux soient préservés des loups et de toute mauvaise maladie.
- 13° Oraison contre toutes sortes de charmes, enchantements, sortilèges, visions, illusions, possessions, obsessions, empêchements, maléfices demariage et tout ce qui peut arriver par le maléfice des sorciers ou par l'incursion des diables, et aussi très profitable contre toute sorte de malheurs qui peuvent être donnés : vents aux chevaux, juments, bœufs, moutons, brebis et autres espèces d'animaux.
- 14° Prière pour l'hydropisie, les pâles couleurs et les « pochés » d'eau dans la tête.
- 15° Prière pour arrêter le sang de telle coupure que ce soit et de toute sorte de plaies.
- 16° Oraison pour les rhumatismes et autres douleurs.
- 17° Prière pour la teigne, la gale et la rage.
- 18° Oraison pour guérir et couper la fièvre.
- 19° — pour guérir promptement la colique, la diarrhée, la constipation, le point de côté, la pleurésie.
- 20° Oraison à St Antoine de Padoue pour « retrouver les pertes et autres besoins que nous avons chaque jour. »
- 21° Prière pour dissiper les mauvais esprits.

22° Oraison précieuse pour la parfaite guérison du « charbon ».

23° Prière pour guérir la tranchée des chevaux.

24° Oraison précieuse pour préserver des nues.

Cette petite brochure, sans nom d'imprimeur ni d'éditeur, par quelque campagnard initié aux pratiques secrètes, est vendue clandestinement. Tout dernièrement, un paysan du canton de Ligueil fit la lecture d'une des prières contenues dans « le médecin du pauvre ». Il accomplit toutes les pratiques rituelles sur son cheval malade. La bête allant moins bien le lendemain, le campagnard se rendit chez la personne qui, en secret, lui avait vendu le livre.

— Ton cheval va moins bien, sans doute, dit le devin.

— C'est vrai ! ajouta l'autre.

— Inutile de lire ton livre, car tu ne me l'as point payé.

Le livre n'agira que lorsque tu m'auras versé l'argent qu'il coûte.

Tout penaud, le campagnard versa au devin la somme de 2 fr. 25 montant du prix de la brochure, laquelle vaut bien deux sous.

A défaut des devins ou « personnes à secret », les maréchaux de village, les hongreurs et empiriques ont tous des recueils manuscrits de prières que l'on doit dire en vue de la guérison des bestiaux.

Parmi ces dernières pratiques, lesquelles sont très nombreuses, en voici une employée dans le canton de Preuilly :

« Quand on veut guérir la colique aux chevaux, il suffit de « gratter la corne des attaches naturelles du cheval à une « seule jambe. On fait une poudre avec les parcelles de cette « matière cornée, puis, on l'introduit dans l'oreille du cheval, « oreille opposée au jarret duquel on a enlevé la corne. Afin de « chasser « les fis ou fics » (1) des pattes et des remeuils (2) des « vaches, taures ou chèvres, il suffit de pincer ces « fics », le « matin en disant 3 fois : « fi, fi, fi ! » On prononce le nom « de l'animal 3 fois aussi, puis on quitte l'écurie à reculons et « l'on ferme la porte sans « regarder derrière soi. »

Les bas-tourangeaux ont aussi des recettes étranges qu'ils se transmettent de génération en génération. Entre des centaines de remèdes dits de « bonne femme » citons les suivants : Il suffit, pour envoyer les verrues, de répandre au matin de « la bourre » d'un collier ayant servi à un cheval. Pour guérir les tumeurs au sein : *Prenez une feuille de saule, mettez-la sous le fumier de la ferme, laissez-la pendant 8 ou 15 jours, la tumeur disparaîtra.* Cette pratique était encore enseignée à Boussay (Indre-et-Loire) au mois de juin, 1904.

Il existe aussi, dans les formulaires campagnards du bas-terroir tourangeau, des prières préventives. En voici une qui provient de Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire). Cette prière doit conjurer le venin des serpents.

« Venin je t'arrête, par la permission de Dieu et du bien- « heureux saint You et saint Aimable (3 pater et 3 ave sur « chaque prénom de la personne mordue; de plus, si c'est « un enfant qui a été mordu, dire 3 pater et 3 ave sur chaque « prénom des père et mère de l'enfant). Si la personne est « mariée, dire si c'est le mari ou si c'est la femme, 3 pater et « 3 ave aussi. On dit ensuite, venin, je t'arrête ! »

(1) Fics, grosses verrues.

(2) Remeuils : mamelles.

QUELQUES FONTAINES

Pour la teigne de lait, on va faire, à Sainte-Maure, un voyage à la miraculeuse fontaine dédiée aux vierges célèbres dans la région, aux deux sœurs Britte et Maure. L'eau de la fontaine de saint Remy (Vienne), près de la Haye-Descartes, a la propriété de faire « lâcher », de bonne heure, les enfants. A Ferrière-Larçon, la fontaine St-Mandé guérit les maux aux yeux, en particulier, et les douleurs en général. Autrefois, on se rendait processionnellement, tous les ans, à la fontaine saint Mandé. L'eau de la fontaine saint Laurent située dans la commune d'Obterre (Indre) guérit du mal de saint Laurent et de la colique, pourvu qu'on la recueille avant le lever ou après le coucher du soleil. Les fontaines saint Marc à Chaumussay et saint Marc à l'Aulnay (La Celle-Saint-Avant), sont considérées comme guérissant les fièvres. Devant l'antique chapelle de Saint-Senoche, la fontaine saint Clair (1) qui alimente l'Estriguel guérit les maladies des yeux. A cette intention, ceux qui souffrent de la vue doivent se frotter les paupières avec cette eau et faire dire un évangile en l'église de Varennes. La fontaine sainte Monégonde, à Ferrière-sur-Beaulieu, guérit les fièvres. Cette fontaine a été à moitié comblée par le remblai du chemin de fer du Grand-Pressigny à Montrésor. Autrefois, on jetait dans cette fontaine des pièces de monnaie. La fontaine de Chemely-Pimbaud près Bournan était jadis connue comme ayant une eau cicatrisant les plaies. La fontaine de la « Bonne-Dame, » à Ligueil, antan, guérissait des fièvres. Jusqu'en 1863, cette fontaine fut, chaque année, le but d'un pèlerinage et d'une réjouissance publique. La fontaine de Beautertre (2), commune de Mouzay (Indre-et-Loire), était autrefois reconnue comme un « fons » sacré. Enfin, la fontaine la plus curieuse et la plus populaire dans tout le bas-terroir tourangeau, dans une partie du Berry, du Blaisois et de la Touraine, est la fontaine d'Aigues-Vives (Aqua Viva) commune de Faverolles (Loir-et-Cher). L'eau de cette fontaine guérit les enfants de la peur, des convulsions et du mal de saint Gui.

SORCELLERIE

Craintes du surnaturel, L'brous, Sorciers, Nouveurs, Livres dits de Sorcellerie, Beurres et pains magiques

Les paysans bas-tourangeaux ont une crainte très grande du surnaturel, crainte qu'ils n'avouent pas mais qui se manifeste encore notamment à la mort des parents, à la fête de la Toussaint et dans l'explication qu'ils donnent de phénomènes purement naturels. D'après eux, le diable apparaît en différents endroits du terroir, notamment à l'arche du Puy-Boreau, dans la cave noire de la Chapelle-Blanche, au pré bouillard à Esves-le-Moutier, à la fontaine Féru, au Grand-Pressigny, etc.... Dans la cave de la montée de la Malgagne, suivant un dire, près la route de Loches, en sortant de Ligueil, on voyait « la poule noire » où s'incarnait le diable. Les campagnards redoutent la vue des feux follets et des bolides qu'ils nomment :

(1) Saint Clair fut un des principaux disciples de saint Martin.

(2) Pour le pèlerinage de Beautertre (voir page).

« Feu Belvard ». Beaucoup de gens croient encore à la « chasse briquette » ou « chasse Rigaud ». « Tous les chiens tombent sur le cul et aboient en entendant cette chasse que le diable mène, dit-on, contre les âmes en peine ». « La chasse briquette » est tout bonnement le bruit fait par le vol d'oies ou de dindons sauvages, à la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver.

L'hiver est très propice aux craintes du surnaturel. Dans les campagnes, aux veillées, aux énoulagés, on s'entretient encore d'« Elbroux », « Loubroux » ou « Lougaroux ». Les « coureux de l'Broux » sont ceux contre lequel le devin a jeté un sort ou le curé une « monitoire ».

On jette aussi la monitoire en forçant à dire certaines prières ou à accomplir certains rites. Voici une monitoire qui, suivant le rite paysan, me fut adressée 3 fois à la fin d'octobre 1905 :

« Celui qui récitera cette prière pendant 9 jours et la « distribuera à 9 personnes en n'envoyant qu'une seule par « jour, à commencer du jour où on la reçoit, aura une « grande joie après le 9^e jour. »

« A Jérusalem pendant la sainte Liturgie, cette prière a « été envoyée à l'évêque de Danjis pour la distribuer à « 9 personnes en ajoutant que celui qui ne voudrait pas « la faire tomberait en disgrâce.

« A Saint-Cluffe cette prière a été envoyée à une veuve « qui n'y prit garde, mais elle fut punie et perdit sa fille « quelque temps après la réception de cette prière. On a « entendu une voix qui disait : Celui qui récitera cette « prière pendant 9 jours sera délivré de tous maux. »

PRIÈRE

« Seigneur J.-C., nous vous prions, Dieu tout puissant, Dieu saint, Dieu éternel, ayez pitié de moi et de tous mes péchés, par votre sang précieux, maintenant, éternellement et dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

« Oh ! Seigneur J.-C., nous vous prions, Eternel ayez pitié de moi et de tous les hommes.

« Pardonnez nos offenses, délivrez-nous de toutes les peines par votre sang précieux, maintenant, éternellement et dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

Autrefois, dans la région de Chaumussay, Boussay et dans toute l'ancienne Brenne tourangelles, le curé disait en chaire, le dimanche, lorsqu'il était sûr qu'un objet avait été dérobé dans sa paroisse. « Il a été volé ceci, cela, et le voleur courra l'Elbrou, si la chose n'est pas restituée ». « Alors l'coureur d'elbrou devait sauter sept clochers à la fois, pendant neuf jours, sous les apparences d'un mouton, loup, biche ou bique. » Le clocher de Ferrière-Larçon ne pouvait pas être sauté, car le coureur d'elbrou était dans l'impossibilité de prendre son élan à cause de la rivière Larçon, laquelle se trouve proche de l'église. Ceux qui couraient l'elbrou, suivant l'expression populaire des bas-tourangeaux, « dépouillaient leur âme », c'est-à-dire que leur corps restait où il était ordinairement, tandis que leurs âmes s'incarnaient, au loin ou auprès, dans une autre chair. On pouvait arrêter ce dédoublement en faisant « une blessure ou en saignant le corps du coureur de l'Brou. » Voici un vieux conte bas-tourangeau qui a trait au l'brou :

« Une fois, une femme avait son mari qui courait l'brou,

« tous les soirs. Sa voisine lui dit, un jour — « C'est drôle ! « hier, au soir, ma chèvre avait la voix de ton mari, il « courre donc l'brou ? — Comment dit-elle, mais je couche « avec lui, chaque nuit ? — N'empêche qu'il courre — Oh ! ce « n'est pas. — Si fait — Ah ben, je le verrai ben s'il courre, « je lui passerai la main sur « le poitrail » ça le réveil- « lera !!!! En effet, le soir, elle passa la main à l'endroit « indiqué, mais oh terreur ! elle sentit sous ses doigts un « poil épais et rude, c'était une chèvre ! son mari courait « donc l'brou ! »

« L'histoire des revenants et des « l'brous » est à peu près identique dans tous les pays. Aussi n'ajouterons-nous rien à la tradition du bas-terroir tourangeau ; la légende de la « blanche biche » ou celle du « bonhomme changé en mouton » étant rappelées dans les traditions berrichonnes et poitevines.

En basse-Touraine, il y a trois sortes d'individus que l'on consulte mystérieusement : 1^o le rebouteux, qui mêle à ses pratiques de massages et à des connaissances thérapeutiques des formules magiques ou des prières dites suivant le degré d'intelligence ou la naïveté du client ; 2^o le devin que l'on consulte pour connaître l'avenir et retrouver les objets perdus. Le devin joint parfois à ces dons de double vue et de prédiction celui de guérir les plaies, d'arrêter les effets du venin, du feu et de la rage ; 3^o Le sorcier, celui-là tient le haut de l'échelle parmi les occultistes campagnards.

Il évoque les esprits, jette les bons ou mauvais sorts, guérit les malades et retarde même l'heure de la mort. Les histoires de sorciers et leurs tristes résultats se rencontrent quelquefois dans les registres des tribunaux et dans ceux des Justices de Paix. Entre une centaine de faits que l'on pourrait exposer, indiquons-en un seulement, relaté dans le registre d'une Justice de Paix.

Le sieur V. journalier au village de V. poursuivait en dommages-intérêts le sieur P. qui faisait passer, dans le pays, le sieur V. pour un « jeteu de sorts » et l'empêcha ainsi pendant, plus d'un an, de trouver du travail. Voici à la suite de quel fait le sieur V. assigna le sieur P. Le brave P., gros fermier de la contrée, avait, dans ses toits, des porcs gras et dodus, bons à vendre. Il avait dépensé pour leur nourriture beaucoup de son et de topinambours. Il comptait bien, à la foire, les vendre un bon prix à quelque charcutier ou boucher ; mais, voici qu'un jour, ces sales bêtes se mirent à dépérir et devinrent si étiques que le sieur P. jura qu'on lui avait jeté un sort. Il alla trouver la fille A. reconnue pour sa puissance de première force en pareil cas, laquelle moyennant un gros chapon lui tint ce langage : « Chauffez votre four tout rouge, quand il sera bien chaud, mettez-y tout vivant le plus petit de vos porcs. La première personne qui passera pendant que le porc rôti sera le sorcier coupable auquel vous demanderez compte de ses forfaits ». Le crédule P. exécuta à la lettre la recommandation que lui fit, en souriant, la fille A., la grande sorcière du canton. Or, quand le porc fut bien rôti, ce fut l'innocent et pauvre V. qui eut le malheur de passer, ce jour-là, le premier devant le four. P. l'accabla d'injures et, comme on l'a dit plus haut, il empêcha V. durant un an d'être employé aux alentours. P. fut condamné à 10 francs d'amende. Cela valait bien un cochon rôti, sans doute.

Les sorciers inspirent encore, dans la masse des paysans, des craintes réelles, principalement au moment des mariages. Dans les communes de La Chapelle-Blanche, de Bournan, Bossée, Paulmy et dans les communes de Char-nizay, Saint-Flavier, La Celle-Guenand, on redoute beaucoup les « noueurs d'aiguillettes ». Il existe des villages renommés depuis des siècles par les sorciers qui les ont habités. Ce sont, entre autres, les villages de la Davière (Bournan), du Chatelier (Paulmy) et de Varton (Boussay). Les « noueurs d'aiguillettes » empêchent la consommation du mariage, et, tous ceux qui ont étudié les traditions en général connaissent la façon dont procèdent les noueurs, mais ce qu'on doit dire, c'est que l'auto-suggestion a souvent joué de bons tours au moment où le prêtre disait l'évangile. L'époux peut conjurer, dit la tradition du bas-terroir tourangeau, ce sort, en plaçant un genou sur la robe de la mariée afin d'empêcher le mauvais sort de monter.

Après les sorciers, les paysans ont une grande crainte des actions malfaisantes contenues dans les livres vendus par les colporteurs aux foires des différents cantons. Ces livres sont le « Petit Albert », livre de recettes anodines, le « Grand Albert », livre de recettes et de pratiques magiques, la « Poule noire » et enfin le « Grand Grimoire » avec la « Grande clavicule de Salomon ». Ce dernier livre surtout n'est pas bon à laisser entre les mains de gens non prémunis contre les pratiques qu'il contient.

Beurres et pains magiques. Beurres magiques.

Le beurre fait pendant la messe de l'Ascension, c'est-à-dire baratté, dès que la messe commence, guérit les blessures et les maux. Il faut, condition nécessaire pour qu'il soit efficace, qu'on ne l'ait ni lavé, ni salé et qu'on le place dans un pot à couvercle.

On fait aussi un beurre que l'on nomme « beurre de vendanges ». A cet effet, ce beurre est « malingé » dans la vendange, on le fait bouillir dedans puis on en retire l'écume, laquelle guérit les gerçures et les angelures.

Pains magiques. — Le pain de Nô n'échnourit (1) jamais, il est fait la nuit de Noël, on doit en donner aux chiens susceptibles de la rage.

Pour faire courir l'elbrou, le sorcier (ou la sorcière) achète un pain frais et le porte chez un prêtre complaisant qui dit la messe à rebours sur ce pain. Sous l'influence des textes sacrés, lus à l'envers, ce pain se noircit aussitôt ; on le fait alors manger aux gens qui vont courir l'Elbrou !

Voyantes. — Cartomanciennes. — En 1906, il existe dans l'arrondissement de Loches plusieurs voyantes et cartomanciennes qui se rendent chaque jour de foire et de marchés à Ligueil, Pressigny, Preuilly, La Haye-Descartes. Ces dames annoncent le bonheur avec ou sans mariage, elles remettent « tout en place » même le cœur et... vendent des « soieries ».

Diseurs de bonne aventure. — Il y avait autrefois un très grand nombre et l'on rencontre encore, aux foires de Basse-Touraine, des « saltimbanques », des « galopins », des « coureurs » qui, dans leur voiture, disaient et disent aux femmes et surtout aux filles « leurs bonnes aventures ». Les diseurs font : regarder dans une glace, tirer des charbons ardents, tomber des aiguilles dans du lait

ou de l'eau. Les filles doivent connaître, après ces pratiques, le prénom de leur « futur » la couleur de ses cheveux, etc. Les femmes apprennent que leurs poules seront malades ou que leurs vaches ne « vèleront » point facilement.

Donneurs de bonnes aventures. — Des mendians, en échange d'un sou, donnent souvent de « bonnes aventures » imprimées, contenant des détails sur la vie d'un personnage quelconque. Voici un spécimen de ces bonnes aventures :

« Dans le plus beau de vos jours, souvent, l'inquiétude vous « tourmente et vous rend mélancolique. Il faut surmonter « tous les chagrins que vous pouvez avoir. Vous désirez des « nouvelles qui ne tarderont pas à venir, cela vous fera beau- « coup de plaisir, car vous réussirez dans vos entreprises, « cependant il ne faut se fier à personne, car il y en a beau- « coup qui vous flattent. Les plaisirs que vous aurez vous « feront oublier vos peines passées. Néanmoins, la perte d'un « bon ami vous causera un grand chagrin, après quoi vous « serez content le reste de vos jours.

RÉPONSE

« Votre cœur bon et sincère, mais quoique cela trop facile à « déclarer sa pensée, a été cause que vous avez essayé quelques « ennuis, et maintenant, méfiez-vous encore des personnes « qui vous flattent.

« Vous jugez tout le monde d'après votre probité, c'est ce « qui fait que vous êtes souvent la dupe de votre bon cœur ; « mais nous avons vu dans votre planète que vous devez « jouir de beaucoup de bonheur et de prospérité.

« La fortune vous sera plus favorable à l'avenir qu'elle ne « l'a été par le passé ; votre horoscope vous annonce que vous « remporterez la victoire sur vos ennemis, que vous jouirez « d'un plaisir parfait et ce qui vous inquiète tournera à votre « avantage. Vous démasquerez des traîtres qui ne pourront « plus vous nuire ».

(A suivre).

NÉCROLOGIE

Le Docteur GOURAUD

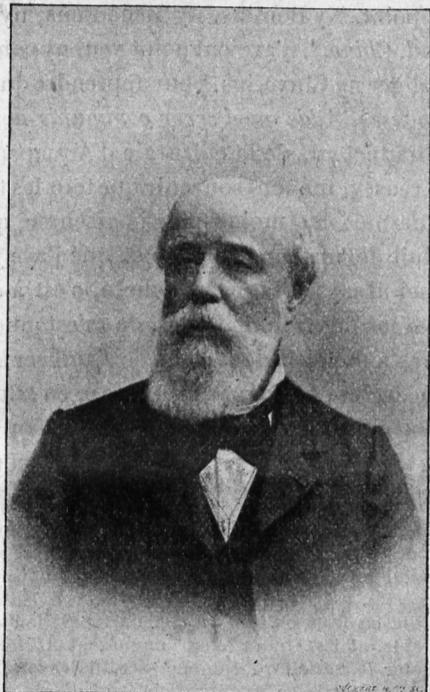
Médecin des Hôpitaux.

Le 23 août dernier est mort à Rouen, dans sa soixante-dixième année, le D^r Vincent-François-Xavier Gouraud, l'éminent médecin des Hôpitaux de Paris. Tous ceux qui ont connu Gouraud à l'hôpital regretteront la perte de ce clinicien éclairé, qui savait enseigner aux nombreux étudiants passant dans son service, en même temps que les éléments d'une science sûre, les principes solides de déontologie médicale qui faisaient d'eux plus que des praticiens savants, des médecins dans la plus large acception de ce mot. Et ce fut là la caractéristique de ce maître toujours prêt à obliger ceux qui l'approchaient et qui considérait dans chaque malade de son service autre chose qu'un cas pathologique à guérir, mais un

(1) Echnourir veut dire se décomposer ou pourrir.

homme à consoler, une âme à soulager. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Grégoire, il ne sollicita jamais des décorations qui le récompensaient de toute une vie de dévouement. Il était président de la *Société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien*, ce petit cénacle où sont discutés tant de sujets intéressant les sciences médicales et prédisait aussi la *Société Protectrice de l'Enfance*.

Il était également président d'honneur de la *Société Médicale d'Indre-et-Loire* et on n'a pas oublié la place qu'il sut tenir lors des fêtes du centenaire de ladite Société et le toast si délicat et si plein d'a-



propos qu'il porta au banquet, rappelant de touchantes anecdotes sur les anciens maîtres de l'École de Tours, sur Velpeau plus particulièrement.

C'est que d'antiques liens unissent la famille Gouraud à la Touraine.

Le 5 Nivose an XIII, Vincent-Ollivier Gouraud, D. M. P., chirurgien major du 9^e régiment d'infanterie légère, sur la présentation de Desgenettes, était nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Tours en remplacement du D^r Félix Herpin, démissionnaire. En cette qualité, qu'il conserva jusqu'au 22 février 1822, il participa à l'enseignement médical organisé à cet hôpital et professa la Pathologie externe. Ce fut un ami et un collaborateur de Bretonneau et il eut comme élèves Velpeau, Miquel, Parmentier... Son fils Henry, né à Tours le 4 avril 1807, fut un élève de Bretonneau, et non des moindres puisqu'en 1835 il devint agrégé de la Faculté de Paris, où ses

leçons eurent pendant longtemps un grand retentissement; ce fut le père du médecin des hôpitaux. Nous tenions à rappeler ces faits qui honorent grandement l'histoire médicale tourangelle.

La « *Gazette Médicale du Centre* » envoie ses sincères condoléances aux deux fils du D^r Gouraud : le lieutenant-colonel Gouraud, le vainqueur de Samory, qui, au Soudan, continue les traditions d'honneur de la famille, et notre confrère le D^r F. Xavier Gouraud, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris, en qui se transmet cette hérédité professionnelle et qui, par ses travaux déjà nombreux et remarquables, marche si bien sur les traces d'illustres ancêtres.

D^r LOUIS D. C.

Reconstituant du système nerveux

NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS,

Par P. TRIAIRE.

(Suite)

Mss. 9357, fol. 32.

LETTRE CLVI

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE, A LION.

MONSIEUR,

Pour réponse à la vôtre, que je viens de recevoir, je vous remercie de la joie qu'avez de ma convalescence; ce ne sera que pour vous servir quand j'en aurai le moyen. Vous usez donc de manne avec du sené; je pense que le sirop de roses palles vous vaudroit mieux, *minus calet ei et tutius purgat*. Le mal que vous me dépeignez de votre aîné me fait peur; la vérole et la rougeole sont les pestes du poumon; *utinam tandem convalescat!* Le lait d'asnesse ne luy servira guères si vous ne lui faites garder un grand et exact régime de vivre, et si vous ne le purgez de six en six jours, à cause de l'ordure que fait le lait. Dieu vous

conserve les vôtres et à moy les miens! J'aime bien les enfans; j'en ay six, et il me semble que je n'en ay point encor assez. Je suis bien aise qu'ayez une petite fille, nous n'en avons qu'une, laquelle est si gentille et si agréable que nous l'aimons presque autant que nos cinq garçons.

Je suis très humble serviteur à M. Gras. Je vous prie de luy tesmoigner et ay bien regret de ne l'avoir veu avant son départ, pour luy donner les dernières assurances et la confirmation du service que je luy ay voués. Il recevra par mon premier paquet un *Encheiridium Anat. et Pathol.* de M. Riolan, qui n'est qu'un petit présent au prix de ce que je voudrois luy donner. M. Constantin ne m'est point venu revoir depuis; il me souvient seulement qu'il me parla des médecins et professeurs qui sont aujourd'huy à Montpellier avec beaucoup de mespris. Je vous promets que j'enverray par le premier coche qui partira pour Lyon, ce paquet de M. Huguetan, pourveu néantmoins que j'y puisse mettre *quelque petite chose*¹. Pour le portrait d'Alstedius je ne l'ay jamais veu, combien que j'en ay céans grande quantité; je m'en enquerray et vous l'enverray aussitost, si je puis le recouvrer². M. Meturas n'aime point à faire de changes avec ses compagnons, c'est pourquoy il a moins de débit. Tout est icy bien froid à la rue Saint-Jacques. On m'a dit que ce que M. Gassendi fait imprimer à Lyon est si gros qu'il en faudra faire deux volumes³. On rimprime icy in-octavo le livre de la *Perfection du Chrestien*, attribué au cardinal de Richelieu, comme s'il estoit raison que les fourbes et les tyrans fissent des livres aussi bien que les sages, les foux et les ignorants⁴. Je n'ay ny ouy parler ny veu icy les 2^e et les 3^e factom de M. le mareschal de la Motte, je vous prie de me les achepter et me les envoyer à la première commodité⁵.

La thèse de M. Guillemeau en trois placarts est achevée, on la fait en livre in-4 de Saint Augustin. Elle sera faite cette sepmaine, et puis après, je penseray à faire partir tout ce que je vous destine. J'ay escript à M. Hofman vendredy dernier qu'il m'envoye *χρησθη. παβολ.* avec promesse de lui donner du mien propre; puisque nous sommes en estat de ne rien tirer des libraires, je luy enverray un Botal. Le bonhomme ne connoit pas grand chose à la saignée. Pour le grand Simon Piètre, qui mourut l'an 1618, il estoit

frère de Nicolas Piètre, nostre ancien aujourd'huy, il estoit le fils aîné de M. Simon Piètre, qui mourut l'an 1584. Il n'a rien escript que des annotations françoises sur les opérations de chirurgie de nostre Gourmelen, et d'autres annotations françoises sur la chirurgie de Paul Eginette, traduite en françois par Dalechamps, de l'impression de Paris, qui est in quarto¹. C'est luy qui a donné les six conseils de son père². Il estoit professeur du roi et faisoit de fort bonnes leçons à Cambrai. Les honnêtes gens qui l'ont autrefois connu adorent aujourd'huy sa mémoire.

Je n'ay rien veu escript du thé, *præter Jac. Bontium*³. On s'en mocqua icy. Je ne sçay si l'Histoire du Brésil en parle, je ne l'ay point. Ny Bontius, ny Renodæus, ny Vesale, de *Decocto rad. Chinæ*⁴, n'avoient point veu, ny consultez Ptolomée, Scaliger ny Cluverius, pour apprendre qu'il faut dire *sinæ* et *sinenses*. *Adde quod error communis non facit jus*. Vos deux traducteurs de la chirurgie d'Aquapendente, qui ont si mal réussy, me font souvenir que tous les traducteurs font de mesme; au moins puis-je assurer qu'il n'y a livre traduit de ma connoissance et que j'aye jamais veu dans lequel il n'y ait la mesme chose, c'est à-dire beaucoup de beveues et trop de fautes. Je m'estonne comment M. de Serres a du loisir dans Lyon de s'amuser à traduire⁵. Pour les médecins de la campagne, je ne m'en estonne point; je sçay bien qu'il y en a eu bien de repos, faute d'avoir la réputation de bien sçavoir la pratique, ou pour y avoir

1. Paul d'Egine, né dans l'île d'Egine, vivait au septième siècle avant J.-C. — Un des plus célèbres médecins de son temps. Son œuvre la plus intéressante et la plus connue, celle qui a édifié sa renommée à travers les siècles, est le *De re medica libri septem*, édité en grec, en arabe, en latin, en français, en anglais. Sa réputation d'accoucheur fut considérable, et les Arabes le surnommèrent *Alkavebeli* (l'accoucheur). A noter le conseil qu'il donne — raillé encore, en 1840, par l'Encyclopédie médicale de Bayle (article Paul d'Egine) — de pratiquer la version céphalique dans les cas de présentation de l'épaule — procédé obstétrical aujourd'hui classique. — La traduction française de sa chirurgie par Dalechamps signalée ci-dessus par Patin fut éditée à Lyon en 1570, 1573, in-8° et à Paris, en 1610, in-4°. Dalechamps publia aussi avec Jacques Goupil une traduction latine de l'ouvrage de Paul d'Egine: *Ex interpretatione Cornarii, cum notis Goupyllii et scholis Dalechampii*. LUGDUNI, 1589.

2. Six consultations qui se trouvent dans le *Consiliorum medicinarum liber* de Fernel, édit. de 1585, in-8. On les a attribuées à Simon Piètre, mais, comme le dit Patin, elles sont de son père. Simon Piètre, né très probablement en 1565, n'aurait eu en effet que vingt ans, en 1585, date de la publication des *Consiliorum*.

3. Bontius (*Jacques*), né à Leyde, a publié entre autres travaux: *De medicina Indorum libri quatuor*. LUGDUNI BATAVORUM, 1642, et les *Notæ in Garcieæ ab horto historiam plantarum Brasiliæ*, 1658.

4. Vesale (*André*) né à Bruxelles, le 31 décembre 1514, mort dans l'île de Zante, le 15 octobre 1564. Célèbre anatomiste considéré comme le créateur de l'anatomie descriptive. Après avoir étudié à Montpellier et à Paris (vers 1532) il enseigna l'anatomie à Pavie (1540-44) à Bologne et à Pise. Médecin de Charles Quint et de Philippe II. — L'ouvrage cité par Patin a pour titre: *Epistola rationem modumque propinandi radicis Chinæ decocti, quo nuper Carolus V usus est, pertractans*. VENISE, 1546. BALE, 1543, in-8°.

5. De Serres avait traduit, en 1637, la *Pharmacologia Renodæi*, et Patin avait cependant exprimé le désir qu'on fit une nouvelle édition. Il avait même offert à Spon « de fournir » une copie avec des corrections utiles. Cf. *Lettre et note* du 29 avril 1644.

1. Passage supprimé dans l'édit. de Paris, 1846.

2. Alstedius (Alsted Jean Henri), théologien et historien allemand, né à Ballersbach (Nassau) en 1588, mort à Weissembourg en 1638.

3. Gassendi faisait alors imprimer, comme suite à son *de Vita et moribus Epicuri* publié en 1647, deux nouveaux ouvrages importants sur Epicure: *Animadversiones in librum decimum Diogenis Laertii*, et *Syntagma philosophiæ Epicuri*, qui parurent en 1649. Ce passage relatif à Gassendi a été supprimé dans les éditions antérieures.

4. La première édition de cette œuvre de Richelieu avait été publiée en 1646. *Traité de la perfection du Chrestien par le cardinal duc de Richelieu*. PARIS, Antoine Vitré, M.D.CX.LVI. in-4°.

5. Passage supprimé dans les édit. antér.

mal réussy. La mesme chose se void à Paris tous les jours, combien que les jeunes médecins y puissent être mieux éclairés par la fréquentation qu'ils peuvent y avoir avec les anciens.

Le Roy et la Reine partirent hier pour aller à Chartres, *religiosi voti nomine*. Ils seront icy de retour vendredy au soir et n'y séjourneront que le mercredy, jour de la feste. M. le prince et M. de Longueville, deux beaux-frères, sont allez à Coulommiers en Brie¹, ville qui appartient au dernier des deux, pour s'y esbattre. On dit que M. de Modène a eu la teste tranchée à Naples pour la trahison qu'il vouloit faire à M. de Guise, son maistre et bienfaiteur. La grande anatomie de M. Riolan commence à rouler, il en est au 3^e livre, qui est du cœur et du poumon; on en fait tous les jours une feuille seulement, à cause qu'il prépare toujours sa copie de plus en plus: qui est la raison pour laquelle cet ouvrage ne scauroit aller pas plus viste, jusques à ce qu'il ait tout reveu.

Les prisonniers du grand Chastelet, massacreurs et voleurs, ont esté condamnez, il n'y a que deux heures, à estre rompus tous vifs, et la femme Campi à estre pendue; ils en appellent au Parlement, où ils seront transférez aujourd'huy. Il y a grande apparence que jeudy ou vendredy, sans faute, ils seront exécutez. *Dii meliora!* Je vous baise les mains de toute mon affection, et suis de toutes les facultez de mon âme,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce mardy 24 de mars 1648, à trois heures de l'après-midy.

EDIT. DE LA HAYE 1718.
ID. PARIS 1846.

Mss. 9357. fol. 33.

LETTRE CLVII

A MONSIEUR DE SALINS, DOCTEUR EN MÉDECINE, A
BEAUNE².

MONSIEUR,

Il y a longtemps que je vous doibs responce, un meschant rhûme qui m'a incommodé tout le mois de Fevrier, et la quantité d'affaires, *quibus obruor*, m'ont empesché de m'acquitter plus tost de ce devoir, combien que j'y eusse

1. Coulommiers, petite ville de Seine-et-Marne, sur le Grand-Morin à 49 kil. N.-E. de Melun. Le duc de Longueville y possédait un château.

2. Salins (Jean-Baptiste de) médecin de Beaune. Né dans cette ville, en avril 1630, mort le 8 février 1710. Un des correspondants de Patin.

beaucoup d'inclination, afin d'avoir l'honneur de vous remercier de celle qu'il vous a plû m'escrire pleine de faveur et de courtoisie. Monsieur vostre fils est en bon chemin, Dieu mercy, il ne manque pas de venir aux actes de nostre eschole, et à mes conférences, où j'ay soin de le faire parler, afin qu'il soit exercé; et je reconnois par ses difficultez qu'il me propose qu'il est dans le chemin légitime, et tel que je souhaite à mon propre fils: il faut qu'il continue; vous sçavez bien que, *vita brevis, ars longa*; qu'il ne se lasse point dans le bon chemin: donnez luy courage, et le fortifiez afin qu'il persévère; je vous promets que je feray de mon costé pour luy tout ce qu'il me sera possible, afin que quand il retournera vers vous, il vous face connoistre qu'il n'a pas tout à fait perdu son temps. M. Guillemeau a icy présidé à une belle thèse, dont je vous envoie un exemplaire; je vous prie de l'avoir agréable, et de nous faire part quelque jour du sentiment que vous aurez eu d'icelle en la lisant¹. Et en attendant je vous conjure de m'aimer tousjours, et de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 6 d'avril 1648.

(à suivre).

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. — L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. *De 3 à 6 cuillerées à café par jour dans lait, bouillon ou tisane.*

Dr FERRAND. — *Trait. de méd.*

NOUVELLES

HOSPICE GÉNÉRAL DE TOURS

CONCOURS DE L'INTERNAT ET DE L'EXTERNAT

Un concours pour une place d'interne titulaire et deux places d'internes provisoires en médecine aura lieu les 25 et 26 octobre à l'Hospice général de Tours.

Un concours pour un nombre illimité d'élèves suppléants en médecine aura lieu les 29 et 30 octobre. S'inscrire au Secrétariat de l'Hospice général.

Les internes titulaires sont nommés pour deux ans. Ils reçoivent, la première année, une indemnité de 800 francs et la seconde année une indemnité de 1.000 francs.

Les élèves suppléants sont nommés pour deux ans et reçoivent une indemnité de 250 francs.

1. Cf. Lettre et note du 29 mai 1648.

Bibliographie

Clinique et thérapeutique spéciales, manuel du praticien (Henry PAULIN et Cie, éditeurs)

Deux forts volumes grand in-8° jésus avec 600 gravures :

(Vendus ensemble), brochés : 30 fr. ; cartonnés, 34 fr.
(Chaque volume vendu séparément), broché, 16 fr. 50 ;
cartonné, 18 fr. 50.

Paraîtra le 20 mai :

TOME I : *Ophthalmologie*, par F. TERRIEN, ophtalmologiste des hôpitaux ; — *Odontologie*, par M. ROY, dentiste des hôpitaux ; — *Otorhino-laryngologie*, par WICART, ancien interne des hôpitaux.

Vient de paraître :

TOME II : *Chirurgie et orthopédie*, par MOUCHET, ancien chef de clinique, assistant de chirurgie aux Enfants-Malades ; — *Maladies des voies urinaires*, par CATHELIN, chef de clinique à l'hôpital Necker ; — *Gynécologie*, par ISELIN, chef de clinique adjoint à l'hôpital Necker ; — *Obstétrique*, par DEVRAIGNE, ancien interne des hôpitaux ; — *Electrothérapie et radiothérapie*, par DELHERM, ancien interne des hôpitaux.

Le **Manuel de clinique et de thérapeutique spéciales**, dont la destination est bien précisée par le sous-titre « *manuel du praticien* » qui l'accompagne, remplit certainement le but qu'il se propose et comble une lacune dans l'enseignement médical. De toutes parts, on se plaint que les spécialités de la médecine restent fermées à l'étudiant, au futur praticien dont les connaissances ont besoin de s'étendre avec le progrès de chaque jour, dont les moyens d'existence doivent s'augmenter avec les difficultés croissantes de la profession médicale. L'enseignement des Facultés, avec les ressources dont il dispose actuellement, est impuissant à satisfaire sur ce point les désirs légitimes de ceux qui veulent connaître les éléments des spécialités reposant sur des moyens d'exploration particuliers ; sur ce point l'enseignement par le livre a surtout produit des manuels isolés, souvent trop complets pour le médecin, formant un ensemble hétérogène, coûteux, volumineux, capable de dérouter celui qui n'est pas familiarisé avec les spécialités médicales et qui n'a pas le loisir de recommencer ses études.

Mais voici un livre, véritablement écrit pour le praticien qui veut savoir un peu de tout et poser un diagnostic juste, sinon intervenir, dans tous les cas pathologiques de sa clientèle ; cette publication est à la fois un programme d'études médicales spéciales et un livre de chevet à l'usage des médecins de campagne, des petites villes et des médecins militaires qui trop souvent doivent satisfaire seuls à tous les besoins des malades ; deux livres excellents existent déjà pour la médecine et la chirurgie : nous avons nommé la *Clinique thérapeutique* de Gaston LYON et la *Chirurgie d'urgence* de Félix LEJARS ; la série est complète avec la « *Clinique et thérapeutique spéciales* » qui est certainement appelée à un très gros succès et qui rendra les plus grands services aux étudiants pour les guider dans leurs études et leur stage hospitalier, aux médecins pour leur donner rapidement, grâce aux nombreuses figures et au texte concis, les renseignements dont ils auront besoin chaque jour.

Le tome second qui vient de paraître (avant le premier) est un sûr garant des qualités de l'ensemble.

Il comprend l'*orthopédie*, la *pathologie urinaire*,

la *gynécologie*, l'*obstétrique d'urgence*, la *radiothérapie* ; l'*électrothérapie*. Tous ces sujets sont traités par des auteurs particulièrement compétents, exercés longuement par les consultations hospitalières ; l'enseignement clinique qu'ils ont tiré de ces consultations imprègne toutes les lignes de l'ouvrage.

DOCTEUR, propriétaire d'un Clos réputé en Touraine, offre aux Confrères ses vins rouges et blancs de qualité supérieure, primés, à des conditions raisonnables.

S'adresser au Journal, 20, r. de la Préfecture, Tours.

Le Dr François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. (Prière de lui écrire directement.)

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Le Gérant, Ch. SUPPLIGEON.

Tours, imp. Tourangelle.